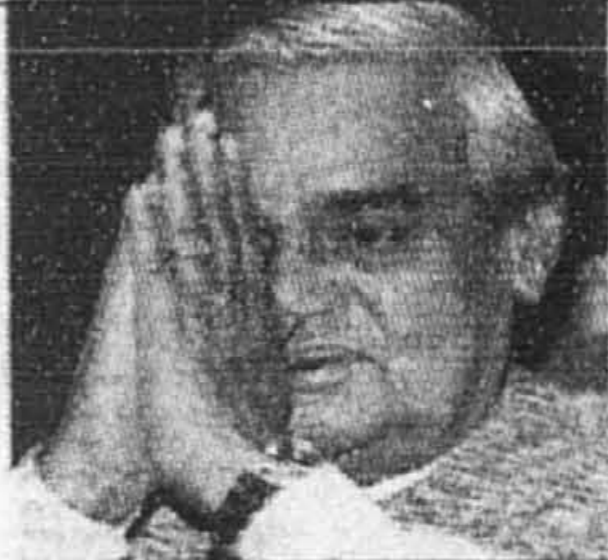


http://lapresse.infinet.net

Monde
Pour la troisième fois en trois ans, il y aura des élections en Inde
page C14



Cyberpresse

Souriez, clic, retouchez!
page A21

Économie
Québec fournira une aide de 1,4 milliard à l'industrie du multimédia
page C1

Hockey

2
1

page S2



Le Canada hésite à participer à l'embargo contre Belgrade

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Ottawa n'a pas encore décidé, a déclaré le ministre de la Défense Art Eggleton, s'il participerait avec sa marine à l'embargo militaire et pétrolier contre la Yougoslavie, embargo décrété par l'OTAN lors de son sommet du week-end à Washington.

Le Canada, qui commande depuis peu et pour une durée d'un an la flotte atlantique de l'Alliance, pourrait être appelé à prendre en main dans l'Adriatique les opérations de l'embargo à partir de son destroyer *Arthabaska*, actuellement au large des côtes du Danemark.

Mais au moment où le Canada entreprend une initiative diplomatique auprès des Russes, avec la visite jeudi prochain à Moscou du ministre des

Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, à son homologue Igor Ivanov, le gouvernement tient à se faire voir sous son jour le moins belliqueux, question de donner une chance à ses démarches pour une solution négociée. M. Eggleton a ainsi

Voir **LE CANADA** en A2

Autres textes en page C14

Bouchard et Chrétien honorent une légende

Montés sur la scène du Casino de Montréal en compagnie de Maurice Richard, Jean Chrétien et Lucien Bouchard s'accordaient hier soir au moins sur un point: le Rocket a été et demeure encore le plus grand. Avec humour et franchise, les premier ministre canadien et québécois ont échangé des souvenirs sur les belles soirées passées à écouter les exploits du numéro 9 à la radio. « Il a toujours été une légende », a souligné M. Bouchard, tandis que M. Chrétien enfilait le fameux chandail tricolore. L'auditoire rassemblé au cabaret du Casino pour l'événement a apprécié la fête.

À lire en page S9



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

Les policiers touchent de meilleurs salaires au Québec

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Parmi les 25 villes canadiennes qui offrent les meilleurs salaires à un policier de première classe, 23 sont des municipalités du Québec, constate-t-on dans une étude réalisée pour le compte de la Commission Bédard sur les finances et la fiscalité locales.

L'auteur de l'étude, Fernand Gauthier, s'étonne que les policiers québécois aient une rémunération supérieure à ceux des autres provinces, parce que pour l'ensemble des salariés québécois, y compris ceux des secteurs industriels, la rémunération moyenne est inférieure « par une marge importante » à celle des groupes ontariens correspondants.

M. Gauthier cite des données de 1998 compilées par la GRC qui placent 35 villes du Québec parmi les 50 premières au Canada et 23 parmi les 25 premières. L'une d'entre elles, Châteauguay, apparaît même au septième rang alors que la convention collective des policiers est expirée depuis décembre 1995.

Parmi les dix premiers, les policiers de Baie-Comeau, où la population est de 27 000 habitants, trônent au premier rang canadien avec 58 321 \$ par an, suivis de ceux de Terrebonne, Saint-Eustache, Essex (Ontario), La Plaine, Mascouche, Châteauguay, Sept-Îles, La Salle (Ontario) et Boisbriand.

Ceux de la CUM, qui revendiquent présentement une hausse de salaire de 5 % pour rejoindre Baie-Comeau, arrivent au 13^e rang avec 56 368 \$, et ceux de la SQ, qui réclament 7 % pour rejoindre la CUM, figurent au 89^e rang avec 53 520 \$.

Les policiers de Toronto (2,4 millions d'habitants) n'arrivent qu'au 60^e rang avec 54 669 \$, derrière ceux de municipalités québécoises comme Candiac (12 000 habitants), Sainte-Marie-de-Beauce (12 000 habitants) et Asbestos (6500 habitants).

Dans son rapport rendu public la semaine dernière, la commission Bédard recommande au gouvernement d'étudier la possibilité de tenir une négociation sectorielle pour l'ensemble des policiers du Québec « de façon à mettre un terme à la spirale d'augmentation des salaires ».

Voir **LES POLICIERS** en A2

Chevreaux produits par clonage à Montréal

Ce sont les premières chèvres nées au Canada grâce à la technique du transfert nucléaire

Presse Canadienne
TORONTO

Des chercheurs montréalais ont réussi ce qu'ils considèrent comme une première mondiale : la production de trois chèvres par clonage. La compagnie Nexia Biotechnologies, qui a annoncé la nouvelle hier à Toronto, produit du lait de chèvre génétiquement modifié susceptible de servir à des fins médicales.

Les triplés Danny, Clint et Arnold, qui ont aujourd'hui un mois, seraient les premiers animaux de ferme clonés au Canada à l'aide du transfert nucléaire, une technique utilisée pour la première fois pour obtenir la brebis Dolly en 1997, a indiqué à Montréal le président de



Les trois chevreaux génétiques: Arnold, Danny et Clint.

PHOTO CP

Nexia, Jeffrey Turner, un ancien généticien de l'Université McGill.

Nexia, établie à Montréal et spécialisée en génétique animale, est dans la course mondiale au clonage qui a démarré avec Dolly. Celle-ci avait été créée par des scientifiques écossais et était en tous points identique à sa mère. Il s'agissait du premier clone d'un mammifère adulte, et la nouvelle a soulevé des questions d'éthique fondamentales, alimentant un débat mondial sur les dangers du clonage, non seulement d'animaux mais d'êtres humains adultes.

À la différence de Dolly, qui était une copie conforme de sa

Voir **CHEVREAUX** en A2

Les deux ados avaient ourdi un projet encore plus diabolique

d'après AP et AFP
WASHINGTON

Pour une rare fois d'accord, la Maison-Blanche et la National Rifle Association (NRA), le puissant lobby des armes à feu, sont convenus hier d'interdire désormais à vie tout port d'arme aux délinquants juvéniles auteurs de crimes violents.

Ce timide pas vers un contrôle des armes à feu aux États-Unis fait partie d'un train de me-

sures que doit annoncer aujourd'hui Bill Clinton. Il intervient alors que sortent de nouveaux détails effrayants sur la tuerie survenue à l'école secondaire Columbine au Colorado. Les enquêteurs ont révélé hier que, dans leur journal intime, ses deux auteurs avaient espéré tuer 500 élèves et voulaient ensuite détourner un avion pour le faire s'écraser sur New York.

Parmi les nouvelles propositions du président Clinton, on relève également :

- l'installation obligatoire sur toutes les armes

vendues de crans de sécurité spéciaux pour les enfants ;

- la prolongation de la loi Brady avec un délai de trois jours avant toute acquisition d'une arme de poing ;

- la responsabilité pénale pour tous les adultes, parents compris, qui laisseront des enfants accéder à des armes.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Joe

Voir **LES DEUX** en A2

249

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces	- affaires C10	Bridge C20	Feuilleton C19	Opinions B3
- index C15	Arts et spectacles B4 à B7	Décès C21	Horoscope C18	Politique A20, B1, B8
- immobilier C15 à C17	- horaire spectacles B6	Économie C1 à C13	Le monde C14, C22	Tabloid Sports
- marchandises C17	- horaire télévision B5	Editorial B2	Loteries A2, A15	- Réjean Tremblay S5
- emplois C17	- télévision B4	Étes-vous observateur C15	Mots croisés C18, S10	
- automobile C17 à C19	Bandes dessinées C16		Mot mystère C19	

ÉDITORIAL

Au nom de tous les Québécois - Alain Dubuc page B2

MÉTÉO

Passages nuageux Max. 13, min. 3 Cahier Sports, page 16



6 21924 98765 1

HONDA CIVIC ÉDITION SPÉCIALE Seulement **16 900\$***

- Air climatisé
- Serrures électriques
- Poignées de portières harmonisées
- Et bien plus...

*P.D.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale à transmission manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

Suites de la une

Le Canada hésite à participer à l'embargo contre Belgrade

LE CANADA / Suite de la page A1

repoussé hier toutes les questions de l'opposition qui lui demandait des éclaircissements sur la nature éventuelle d'une participation navale canadienne à l'embargo. Alexa McDonough, le chef néo-démocrate, a notamment demandé au ministre comment le gouvernement comptait faire des gains sur le terrain diplomatique avec les Russes tout en participant à un « blocus » naval contre leurs navires marchands.

Le ministre de la Défense s'est aussitôt objecté à l'emploi du mot « blocus » pour souligner que l'OTAN avait parlé « d'embargo » au sommet de Washington. « En fait, a dit Art Eggleton, l'embargo mis en place est un embargo auquel ont donné leur accord tous

les pays de l'Union européenne. Nous espérons que d'autres pays feront de même, de façon à ce que la force navale qui sera déployée — si elle est déployée et si le Canada décide de s'y joindre, ce qui n'a pas encore été fait — puisse le faire selon ce scénario volontariste, pas selon un scénario qui mettrait en place un blocus contre les bateaux russes et qui ferait monter la tension. »

D'ailleurs, plus tard hier, des dépêches en provenance d'Europe semblaient aller dans le sens des explications de M. Eggleton. L'OTAN, selon le commandant du comité militaire de l'Alliance, le général allemand Klaus Nauman, n'utiliserait pas la force pour intercepter les livraisons de pétrole à la Yougoslavie, ce qui aura pour résultat de réduire considérablement les tensions avec la Russie.

« Nous ne voulons pas faire monter la tension, a dit le ministre Eggleton, nous voulons trouver une solution à la crise. »

Le ministre de la Défense a également souligné que « les règles finales d'engagement », en ce qui concerne la visite et la fouille des navires des pays qui auront décidé d'appuyer l'embargo, n'ont pas encore été déterminées par les militaires de l'OTAN. Le gouvernement attend donc de connaître ces détails avant de décider si sa marine participera à l'opération.

L'extrême prudence canadienne sur cette question n'est pas étrangère aux efforts que le premier ministre Jean Chrétien et son ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, déploient en ce moment sur le front diplomatique, à l'instar d'ailleurs d'autres

partenaires de l'OTAN. M. Axworthy sera à Moscou jeudi, après le passage du vice-secrétaire d'État américain, Strobe Talbott.

Selon le ministre, le premier ministre Chrétien veut saisir au vol l'ouverture faite par les Russes la semaine dernière, après la rencontre de leur envoyé spécial Victor Tchernomyrdine avec Milosevic, au sujet de la nécessité de la présence d'une force internationale au Kosovo après le conflit. M. Axworthy a expliqué hier que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, serait en même temps que lui à Moscou et que le Canada, en tant que membre du Conseil de sécurité, pouvait jouer un rôle de premier plan en appuyant l'idée des Russes. « Il serait possible alors, a dit le ministre, d'en faire une résolution au Conseil de sécurité. Ce serait un grand pas en avant. »

Les policiers touchent de meilleurs salaires au Québec

LES POLICIERS / Suite de la page A1

de ce groupe d'employés ». L'écart entre les salaires des policiers québécois et ceux du reste du Canada étonne d'autant plus les membres du groupe Bédard que sur la base du PIB per capita, le Québec a une capacité de payer de près de 14 % inférieure à la moyenne canadienne et de 22 % inférieure à celle de l'Ontario.

En 1996, Québec a amendé le Code du travail pour « rééquilibrer » le processus d'arbitrage, jugé trop favorable aux policiers et pompiers, qui n'ont pas le droit de grève. Le ministère du Travail doit évaluer l'impact de ces modifications d'ici juin, mais il apparaît déjà, note M. Gauthier, que la comparaison entre corps policiers — un critère d'arbitrage qui demeure prédominant — pose toujours un problème.

HOROSCOPES

Précision

Une malencontreuse erreur de code informatique a fait en sorte que les horoscopes qui devaient être publiés ces derniers samedis ne l'ont pas été. Nous regrettons cette erreur et nous prenons tous les moyens pour éviter que cela ne se répète. Toutes nos excuses à nos lecteurs et lectrices ainsi qu'à l'auteur de l'horoscope.

MON TOIT

Précision

Dans la chronique « Quoi de neuf ? » du cahier Mon Toit de samedi dernier, il s'est glissé une erreur dans le numéro de téléphone donné pour obtenir des renseignements sur les crochets polyvalents. Le bon numéro est le (514) 351-1062. Nos excuses.

Chevreaux produits par clonage à Montréal

CHEVREAUX / Suite de la page A1

mère, Danny, Clint et Arnold ne sont identiques qu'entre eux, a précisé M. Turner.

Les scientifiques de Nexia ont prélevé des cellules du corps d'une chèvre adulte et les ont transférées dans des oeufs matures qu'on avait d'abord énucléés pour remplacer le noyau original par un autre dérivé de cellules obtenues par culture, un travail qui a demandé huit mois et un million de dollars.

La nouvelle fait suite à l'annonce, en août dernier, de la naissance de Willow, une chèvre de Nexia ayant fait l'objet de modifications génétiques. Nexia est au nombre des compagnies internationales qui produisent ce qu'on appelle des animaux transgéniques, possédant un gène humain en plus de leur

matériel génétique normal. L'an dernier, des chercheurs américains avaient aussi produit trois chèvres identiques à l'aide de cette technique, plus ancienne.

La nouvelle technologie utilisée pour obtenir les triplés caprins permet à Nexia d'effectuer une percée dans ses travaux de mise au point de la soie d'araignée BioSteel, où la soie d'araignée est extraite du lait des chèvres.

Ce nouveau biomatériau écologique, produit vedette de Nexia, est de la soie d'araignée synthétique. La soie naturelle, explique la compagnie, est reconnue comme la fibre la plus résistante et la plus solide. Une fois perfectionnée, ce produit pourrait être employé dans des projets où la force et la légèreté sont essentielles, comme l'aérospatiale et l'ingé-

nierie. En outre, ajoute Nexia, la soie d'araignée est compatible avec le corps humain, et BioSteel pourrait répondre aux besoins médicaux en biomatériau haute performance utilisé pour la fabrication de tendons ou de ligaments artificiels, de prothèses, la réparation tissulaire, la cicatrisation des plaies, notamment.

La technologie employée avec succès pour l'obtention des trois chèvres aidera Nexia à produire des produits de la soie en utilisant moins d'animaux, a commenté Carol Keefer, chef du projet de transfert nucléaire à Nexia.

Nexia élève des chèvres sur sa ferme de la région de Montréal depuis environ deux ans. Le clonage de Clint, d'Arnold et de Danny a été effectué à la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'environnement du Collège Macdonald de l'Université McGill.

Les deux ados avaient ourdi un projet encore plus diabolique

LES DEUX / Suite de la page A1

Lockhart, ne s'est pas privé hier de critiquer la National Rifle Association (NRA) pour son opposition systématique à toute législation sur le contrôle des armes à feu. « Il existe un consensus dans ce pays en vertu duquel nous avons besoin de faire plus. Le président va proposer d'en faire plus et il est temps que la NRA sorte du passé et se retrouve du bon côté », a-t-il dit.

Des dizaines de propositions de loi sont en souffrance au Congrès américain, dont une soutenue par la Maison-Blanche qui prévoit imposer des crans de sécurité sur les gâchettes. Mais la majorité républicaine, proche de la NRA, est très réticente.

Andrew Molchan, directeur de l'Association américaine des armuriers (NAFLGD), a réagi aux propositions de la Maison-Blanche en estimant que les 7000 armuriers affiliés à son association soutiennent l'interdiction à vie de tout port d'arme aux délinquants juvéniles auteurs de crimes violents.

Mais pour le reste, M. Molchan s'est montré critique. « C'est une tentative de diversion à la fois malheureuse et dangereuse, car elle consommera trop d'énergie et de temps par rapport aux vraies questions », a-t-il dit.

« On ne décide pas de rentrer dans une école et d'assassiner plusieurs gens parce qu'il n'y a pas de cran de sécurité sur l'arme. C'est une question horrible, profonde et morale », selon lui.

Pour leur part, les autorités de Littleton, qui recherchent toujours d'éventuels complices au pire massacre jamais commis dans un établissement scolaire américain, ont interrogé puis relâché une adolescente de 18 ans, amie de Dylan Klebold, pour l'interroger sur la provenance de certaines des armes utilisées par les adolescents tueurs.

L'âge légal dans le Colorado est de 18 ans pour acheter une arme, Dylan Klebold avait 17 ans, Eric Harris 18 ans depuis le début du mois, et la jeune fille pourrait avoir acheté certaines de ces armes. La police a précisé qu'aucune arrestation n'était imminente.

Selon le journal intime retrouvé au domicile d'Eric Harris, les deux adolescents qui se sont suicidés mardi après avoir tué 12 lycéens et un professeur, avaient planifié leur massacre depuis un an. Ils avaient soigneusement repéré les meilleurs cachettes dans l'école, notant également les heures de plus grande affluence à la cafétéria ou la bibliothèque.

C'est dans le but de tuer le plus de monde

possible qu'ils avaient planifié leur attaque pour 11 h 15 mardi, conscients que des centaines de jeunes seraient en train de déjeuner, et des dizaines d'autres en train d'étudier dans la bibliothèque.

Le porte-parole du shérif a précisé qu'ils avaient tiré en direction de la grosse bombe au propane qu'ils avaient cachée dans la cuisine, sans cependant l'atteindre.

Selon leur journal intime, ils voulaient tuer 500 élèves, tirer ensuite dans le quartier, et détourner un avion pour le faire s'écraser sur New York. L'attaque était destinée à les venger des vexations infligées par les jocks (athlètes), des lycéens très valorisés au lycée Columbine. « S'ils avaient pu réaliser intégralement leur projet, il y aurait pu y avoir bien plus de morts », a commenté le porte-parole du shérif, Steve Davis.

Parallèlement à l'enquête, les funérailles des victimes se sont poursuivies hier à Littleton, où trois lycéens et le professeur tué durant l'attaque, Dave Sanders, 47 ans, ont été portés en terre.

Cherchant désespérément à comprendre comment un tel drame a pu se produire dans une petite ville tranquille, certains dont le shérif John Stone, ont mis en cause les parents des tueurs, estimant qu'ils auraient dû savoir ce que préparaient leurs enfants.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions.
Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 6-9-1
à quatre chiffres : 7-8-8-5
COLLECTES DE SANG

- à Châteauguay : Centre hospitalier Anna-Laberge, sous-sol, 200, boul. Brisebois, de 9 h à 16 h 30. Objectif : 120 donneurs ;
- à Montréal : Collège Régina-Assumpta, centre culturel et sportif, 1750, rue Sauriol Est, des 14 h à 20 h. Objectif : 100 donneurs ;
- à Baie-d'Urfé : organisée par les pompiers volontaires et la Banque de Montréal (équipe Ouest de l'île), caserne des pompiers, 300, rue Surrey, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 100 donneurs ;
- au Lac Brome : Club Lions Knowlton et du Club Optimiste de lac Brome Inc., Odd Fellows, 478, chemin Knowlton, de 13 h 30 à 19 h. Objectif : 100 donneurs ;
- à Mont-Laurier : organisée par les Filles d'Isabelle en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, CFLO et la fabrique CIM, église Coeur-Immaculée-de-Marie (sous-sol), 570, rue Panet, de 13 h à 20 h 30. Objectif : 350 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Quand le sport déteint dans la mode

■ Si la mode des années 80 s'évertuait à nous faire paraître millionnaire avec des vêtements clinquants, la mode actuelle joue la carte de la santé et de l'efficacité. Après 150 ans d'essais et d'erreurs autour du tailleur, on vient enfin de jeter les nouvelles bases du costume du troisième millénaire, consistant en une tenue libérant le corps. À lire demain dans le cahier Mode, sous la plume de Viviane Roy.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

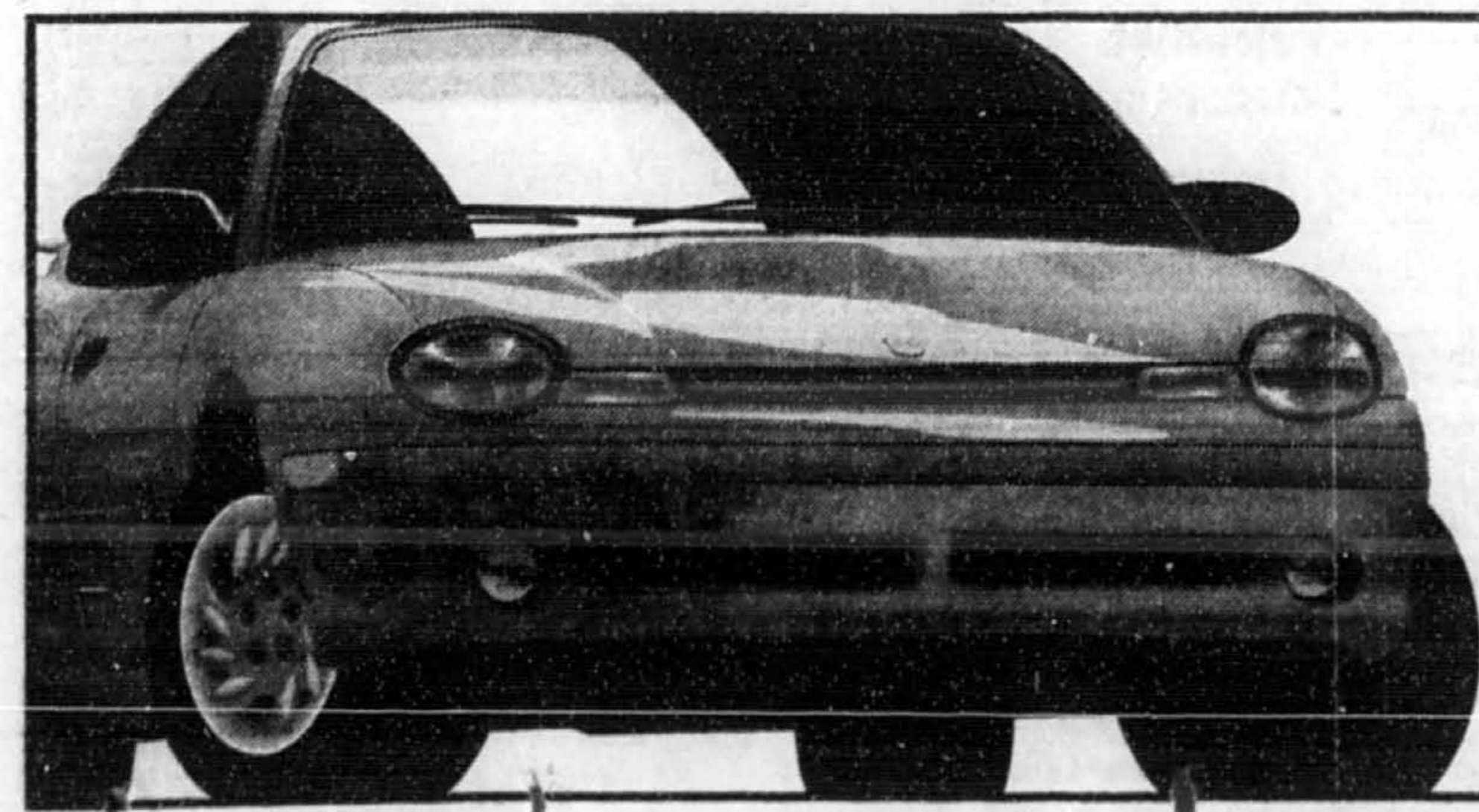
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour.
Pour faire connaître votre opinion, composez le
(514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Croyez-vous que la résolution du conflit dans les Balkans se fera avec la participation de l'ONU?

Êtes-vous d'accord avec les militants péquistes, qui veulent obliger les citoyens à s'identifier avec une carte d'électeur quand ils participent à un scrutin?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 58 %
Non: 42 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



neon 1999

Trois petits tours
et puis s'en vont.

Les Neon 1999 sont présentement
offertes à des prix très très bas.
Mais ça ne durera pas.

Seulement chez votre
concessionnaire Chrysler.



Association publicitaire des
concessionnaires Chrysler inc.
www.chryslercanada.ca

Île de Montréal

L'EXPRESS DU MATIN



Des funérailles pour Steinert?

Les restes de Scott Steinert, qui a été longtemps une figure dominante des Hells Angels, ont été réclamés par sa femme qui, après son mariage, n'aurait vécu qu'une quinzaine de jours avec lui. Il a été impossible de savoir si les restes seront rapatriés à Chicago, où habite sa famille. Steinert s'était marié en octobre 1997. Il était le représentant des Hells dans la région de Laval. Son cadavre a été retrouvé dans un sac poubelle le 15 avril 1999. À la Sûreté du Québec, on dit ignorer si les Hells Angels organiseront des funérailles grandioses pour Steinert, comme c'est généralement le cas lors de la mort d'un de leurs membres.

Nouveau président à l'Université McGill

Le nouveau président du Conseil des gouverneurs de l'Université McGill sera Robert Rabinovitch, dont la candidature a été recommandée au Conseil et approuvée à l'unanimité avant-hier soir. M. Rabinovitch succédera à Richard Pound, qui lui-même héritera du mandat de Gretta Chambers au poste de chancelier de l'Université. Les deux hommes entreront en fonction le 1^{er} juillet prochain.

Alphabétisation en Haïti

TVA, TQS, RDI, Radio-Québec et le Canal Savoir diffuseront, en fin de semaine prochaine, une émission spéciale d'une heure réalisée en Haïti par Daniel Bertolino et intitulée *Opération Faim d'école / Sauvez les enfants en Haïti*. Vidéotron participe également à cette opération visant à recueillir des fonds pour poursuivre le travail d'alphabétisation de la Fondation Gérin-Lajoie, travail entrepris depuis février 1998 en Haïti. On espère amasser 25 000 \$ entre le 1^{er} et le 7 mai.

Suspects recherchés

Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) recherchent deux hommes dans la jeune vingtaine qui ont séquestré, ligoté et agressé sexuellement une femme, le 7 janvier, dans le stationnement d'un centre commercial de Saint-Laurent. Le premier suspect dans cette affaire mesure environ 1,85m et pèse 91 kilos. Ses cheveux sont bruns et il a un grain de beauté sur la joue gauche. Au moment de l'agression, il portait un chandail rouge à capuchon et un pantalon de sport avec des lignes blanches sur le côté. Il parlait français et anglais. Le deuxième homme recherché mesure 1,73m pour 73 kilos. Il ne parlait qu'en anglais. Toute information à leur sujet peut être transmise, de façon confidentielle, au sergent-détective Robert St-Jacques en signalant le (514) 280-8502.

Un homme d'une vingtaine d'années a été atteint de plusieurs projectiles d'arme à feu, hier soir, dans le stationnement arrière d'une salle de quilles située au 3115, boulevard de l'Assomption, près de la rue Chauveau, dans l'est de Montréal. L'incident s'est produit peu après 22h45. La victime a été immédiatement transportée à l'hôpital où sa vie était en danger, tard hier soir, selon la police. Le SPCUM n'avait que peu d'indices sur les motifs de l'agression.

Homme blessé par balles dans un parking

Un détenu du pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines a pris la clé des champs dimanche. Jody Annett, âgé de 24 ans, n'est pas considéré comme dangereux. Incarcéré au secteur à sécurité minimum le 27 janvier, le détenu purgeait une peine de deux ans et six mois pour possession de biens criminellement obtenus ainsi que pour entrave à la justice. L'évadé mesure 1,75m et pèse 76 kilos. Ses cheveux sont roux et ses yeux, bleus.

Évasion d'un détenu

Un détenu du pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines a pris la clé des champs dimanche. Jody Annett, âgé de 24 ans, n'est pas considéré comme dangereux. Incarcéré au secteur à sécurité minimum le 27 janvier, le détenu purgeait une peine de deux ans et six mois pour possession de biens criminellement obtenus ainsi que pour entrave à la justice. L'évadé mesure 1,75m et pèse 76 kilos. Ses cheveux sont roux et ses yeux, bleus.

Chronique d'un cauchemar annoncé!

MICHELLE OUMET

Automobilistes, votre patience sera mise à rude épreuve. L'autoroute Ville-Marie, qui traverse le cœur du centre-ville, subira pendant six longs mois des travaux majeurs qui réduiront sa capacité de moitié et qui transformeront les heures de pointe en attentes interminables, pare-chocs contre pare-chocs. Début de la torture : hier soir. Fin : le 31 octobre.

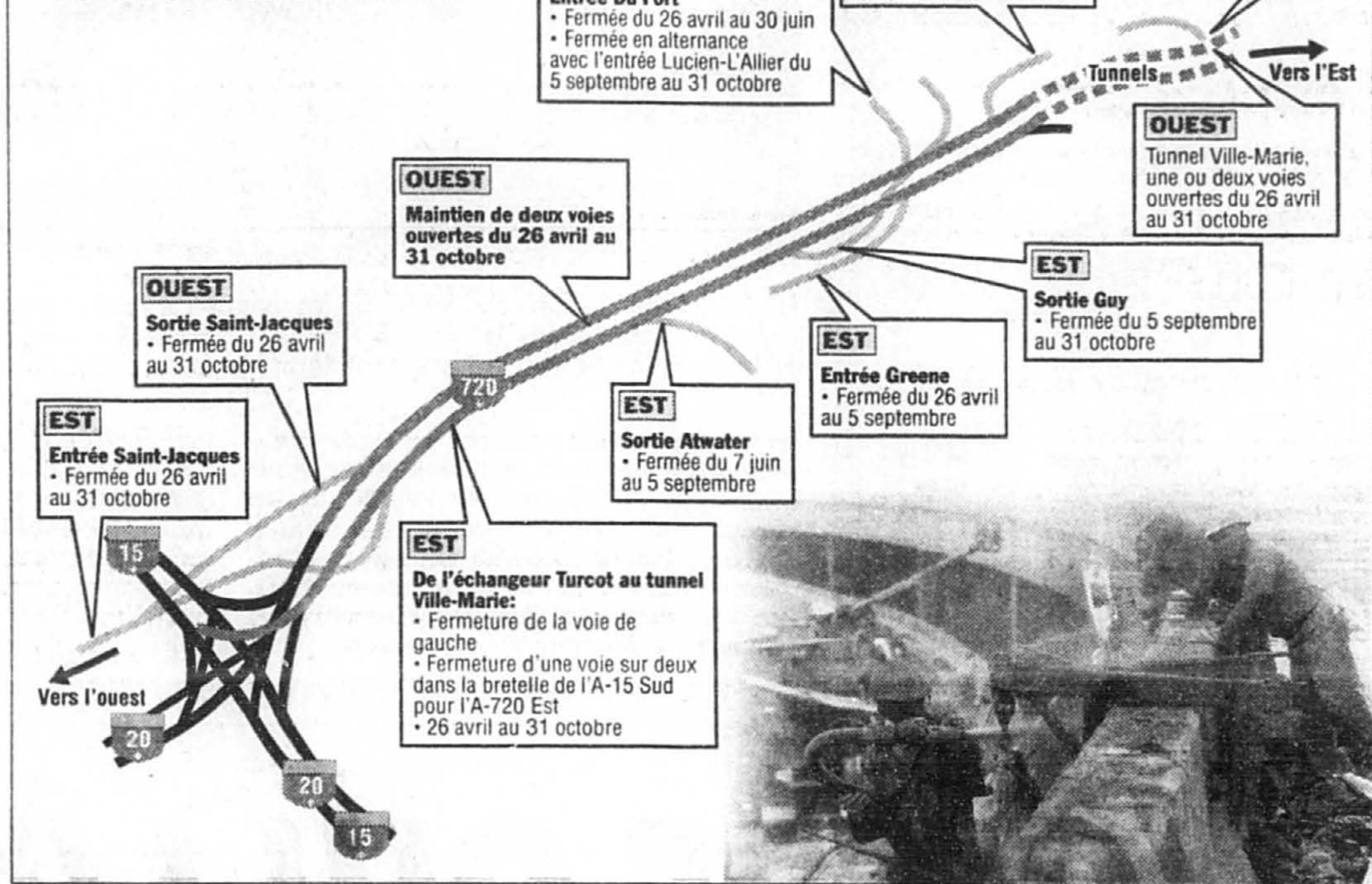
Vingt-cinq ans après son inauguration, l'autoroute la plus chère au monde fera peau neuve au prix de 33 millions. L'an passé, la section qui va en direction est a été réparée au coût de 16 millions. Cette année, c'est au tour de la partie ouest. Au total, près de 50 millions seront investis dans le tronçon de trois kilomètres qui va de l'échangeur Turcot au tunnel Ville-Marie.

Ce sont les petites voitures et non les gros camions qui ont causé le plus de dommages à l'autoroute. L'épandage de sel aussi l'a abîmée. Les travaux touchent la structure, les fondations, le tablier et les parapets. Les piliers seront réparés, les systèmes de drainage et d'éclairage refaits et il y aura un nouveau revêtement en asphalte. S'ajouteront quelques travaux sur les bretelles d'accès de la direction est.

« C'est pratiquement une reconstruction », a précisé le porte-parole du ministère des Transports du Québec, Yvan Paquette.

Hier matin, lors d'une conférence de presse très courue où sept caméras et une vingtaine de personnes se disputaient l'espace exigu d'un local étroit, le directeur de la direction de l'île de Montréal au ministère des Transports, Pierre-André Dugas, et le commandant de la section sécurité routière et circulation au SCPUM, Robert Masson, ont expliqué, graphiques à l'appui, les

Réfection majeure de l'autoroute Ville-Marie entre l'échangeur Turcot et le tunnel Ville-Marie



Source: ministère des Transports du Québec

Infographie La Presse

détails des travaux et des ennuis qui attendent les automobilistes.

« On veut que vous passiez un été chaud, mais pas à cause des travaux ! » a lancé M. Dugas.

« La congestion sera surtout à l'extérieur de l'autoroute et sur les bretelles d'accès, en particulier les entrées Du Fort et Lucien-L'Allier, a ajouté M. Masson. Il y aura d'ailleurs des policiers sur place pour aider les usagers à trouver des chemins de rechange. »

En direction ouest, les entrées du Fort, Lucien-L'Allier et Atwater seront fermées en alternance et la sortie Saint-Jacques sera fermée en tout temps (voir tableau). Deux

voies sur quatre seront retranchées. Elles permettent normalement la circulation de 2000 véhicules par heure. En direction est, une voie sur quatre sera fermée en permanence.

Les usagers qui emprunteront le tunnel en direction ouest auront le choix entre deux voies. Celle de gauche mènera vers l'ouest, alors que celle de droite obligera les automobilistes à sortir à Université, pont Champlain ou Atwater. De nombreux panneaux indiqueront le chemin, mais comme les autos circulent en moyenne à 70 km/h, les conducteurs auront intérêt à lire rapidement et à se brancher tout aussi rapidement.

L'autoroute sera complètement fermée de 20 h 00 à 5 h 30, de mardi à jeudi afin de préparer le chantier et mettre en place les balises et les glissières.

L'autoroute Ville-Marie n'est pas aussi utilisée que les autres voies rapides de la région. Décarie, par exemple, reçoit plus de 175 000 véhicules par jour, comparé à 175 000 pour la Métropolitaine et seulement 75 000 pour Ville-Marie.

Pour plus de renseignements, on peut appeler le 283-3010 ou consulter le site Internet du ministère des Transports à l'adresse suivante :

www.mtq.gouv.qc.ca/travaux

La police de la CUM soupçonne les motards d'avoir placé les bombes

MARCEL LAROCHE

L'enquête sur les cinq bombes trouvées le week-end dernier aux abords de postes de police de la CUM et de la Caisse d'économie de la Sûreté du Québec, à Montréal, tend à démontrer qu'il s'agit de l'oeuvre de membres du crime organisé.

À la suite d'une rencontre avec les principaux responsables de l'enquête, hier, la direction du SPCUM, a appris *La Presse*, écarte l'hypothèse d'un attentat à saveur politique, comme auraient voulu le laisser croire les auteurs des mystérieux attentats. Et ce, même si le mot « Kosovo » apparaissait au bas d'une feuille dactylographiée trouvée samedi soir dans une cabine téléphonique située à l'angle des rues Chambord et Saint-Grégoire, à Montréal. Cette lettre contenait une liste de 21 adresses d'édifices du SPCUM où des bombes devaient être placées.

La raison principale de ce rebondissement vient du fait que les policiers ont appris que des individus reliés au monde des motards ont été aperçus dans le voisinage de certains postes de police dans les heures précédant la découverte des colis suspects, à compter de 18 h vendredi.

À prime abord, on croit que cette série d'attentats pourrait être une forme de protestation à la suite de la création récente d'une super escouade appelée à remplacer Carcajou dans la lutte contre les bandes de motards. Lors de la mise en place de Carcajou en 1995, les Hells Angels avaient répondu en entreprenant une campagne de dénigrement à l'endroit de la Sûreté du Québec et d'autres corps policiers, allant même jusqu'à distribuer des tracts à Sherbrooke et à l'entrée du palais de justice de Montréal.

L'hypothèse de l'implication des motards repose en grande partie sur le fait qu'un engin explosif a aussi été placé en face de la Caisse d'économie des policiers de la SQ, à l'angle du boulevard de Maisonneuve et de l'avenue de Lorimier, dans l'est de la métropole. Les enquêteurs tiennent également compte du fait que les explosifs étaient dans les cinq cas du même type que ceux utilisés dans les mines. Aucun mécanisme de mise à feu n'était fonctionnel.

Officiellement, le Service de police de la CUM se contentait, hier, de répéter que des expertises en laboratoire étaient en cours pour déterminer la puissance et la provenance des explosifs.

HONDA blainville

Toujours le meilleur prix
C'est garanti!

208\$*

par mois, location 48 mois
Transport et préparation inclus

Civic berline ou coupé
Option 0 \$ comptant à 254 \$ par mois***

Civic berline

Civic coupé

Aussi offres incroyables sur :
• Accord • Odyssey • Civic Hatchback • Prelude

CR-V 4x4
25 988 \$**
à l'achat

OU

338\$*

Incluant : • Système RealTime à 4 roues motrices • Climatiseur • Freins ABS • Groupe électrique • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM stéréo cassettes • Table de pique-nique • Et bien plus...

* Location 48 mois, 96 000 km inclus. Comptant ou échange équivalent Civic coupé et Berline : 1 975\$. CR-V : 2 945\$. Transport et préparation inclus.
** Taxes, transport et préparation en sus.

Plus que jamais! La place pour votre Honda

www.hondablainville.com

de blainville

TÉLÉPHONEZ-NOUS ET ÉCONOMISEZ
(514) 875-1920 (450) 435-1122
700, BOUL. CURÉ-LABELLE, SORTIE 25, AUTOROUTE DES LAURENTIDES

Coupes à blanc ou coupes justifiées ?

Domtar dénoncée par une nouvelle coalition de citoyens en Estrie

ISABELLE HACHEY

Un groupe de citoyens de l'Estrie dénonce les « coupes à blanc » effectuées par la papetière Domtar sur les monts Sutton, où une grande forêt de feuillus constitue l'un des derniers territoires sauvages québécois au sud de Montréal.

Selon cette nouvelle coalition, baptisée Les Amis des bassins versants, Domtar aurait profité de la crise du verglas pour couper à blanc une centaine d'hectares de forêt située entre le lac Brome et le lac Memphrémagog. La société réplique que ces coupes étaient « pleinement justifiées. »

En juillet 1998, Domtar a obtenu un permis de « coupes d'assainissement » auprès de la municipalité de Potton, invoquant les dommages irréparables causés par le verglas de janvier sur 150 hectares de feuillus. Avec ce permis en poche, la société a déjà coupé 102 hectares, et devrait reprendre ses opérations en mai.

Ces coupes s'ajoutent à celles effectuées en temps normal par Domtar, qui récolte chaque année environ 30 % des 200 000 hectares de forêt qu'elle possède dans toute la région de l'Estrie. « Ces terrains nous appartiennent en propre et nous avons intérêt à assurer leur pérennité », assure le vice-président de Domtar, George Kobrynsky.

Mais selon une étude réalisée pour le compte de la coalition, Domtar a surestimé les dommages subis par les arbres en raison



Une coalition de citoyens dénonce les coupes à blanc effectuées l'été dernier par la papetière Domtar sur les monts Sutton. La société rétorque que les arbres abattus étaient irrémédiablement endommagés par la tempête de verglas de 1998.

du verglas. « Domtar n'a pas suivi les protocoles standards pour analyser l'étendue des dommages », dit l'auteur de l'étude, Justin Manasc, un ingénieur forestier. Ils se sont servis d'échantillons insuffisants pour extrapoler les résultats sur un territoire plus vaste, tout en omettant d'analyser l'étendue des dommages à des altitudes différentes. »

« Nous avons tout fait selon les règles de

l'art et selon les normes prescrites par le ministère (des Ressources naturelles) », a rétorqué M. Kobrynsky. « Il n'est pas agréable d'être mis au banc des accusés pour des gestes qui sont pleinement justifiés. »

Convaincue du contraire, la coalition demande la révocation du permis de Domtar et la tenue d'audiences publiques provinciales et fédérales. Le député libéral Pierre Paradis

demande une intervention directe du gouvernement du Québec. « Le principal actionnaire de Domtar, c'est le gouvernement du Québec, par le biais de la Société générale de financement et de la Caisse de dépôt et placement (qui détiennent 38,4 % des actions de Domtar) », a souligné M. Paradis.

La porte-parole du groupe, Jasmine Larichelière, affirme que le ministère des Ressources naturelles avait préconisé « prudence et patience » après la crise du verglas. Plusieurs études du ministère concluaient que les coupes devaient être réduites au strict minimum. « Aucune ne recommandait les coupes à blanc », dit Mme Larichelière.

« Il s'agit d'une forêt de haute valeur, ce qu'on appelle des feuillus nobles, dit M. Manasc. Si on coupe trop fort dans ce genre de peuplement, ça met en péril la capacité de régénération et ça laisse généralement la place à des essences de moindre qualité. » D'autant plus, ajoute-t-il, que les coupes ont été effectuées à flanc de montagne, ce qui rend les sols beaucoup plus propices à l'érosion.

Domtar voit les choses autrement. « Sur ce terrain, nous avons 70 % des arbres qui avaient perdu 80 % de leur cime, c'est-à-dire une perte totale », dit M. Kobrynsky, selon qui la coupe des 102 hectares est une « exception entérinée par toutes les autorités compétentes ». De plus, l'opération devait se faire rapidement puisque les arbres condamnés n'ont plus de valeur après deux ans en forêt.

Enfin, selon la société, 99 % des forêts de feuillus récoltées par Domtar en Estrie se régénèrent naturellement et n'ont nullement besoin d'un plan de reboisement, comme le réclame la coalition.

L'OFFRE QUI L'EMPORTE!

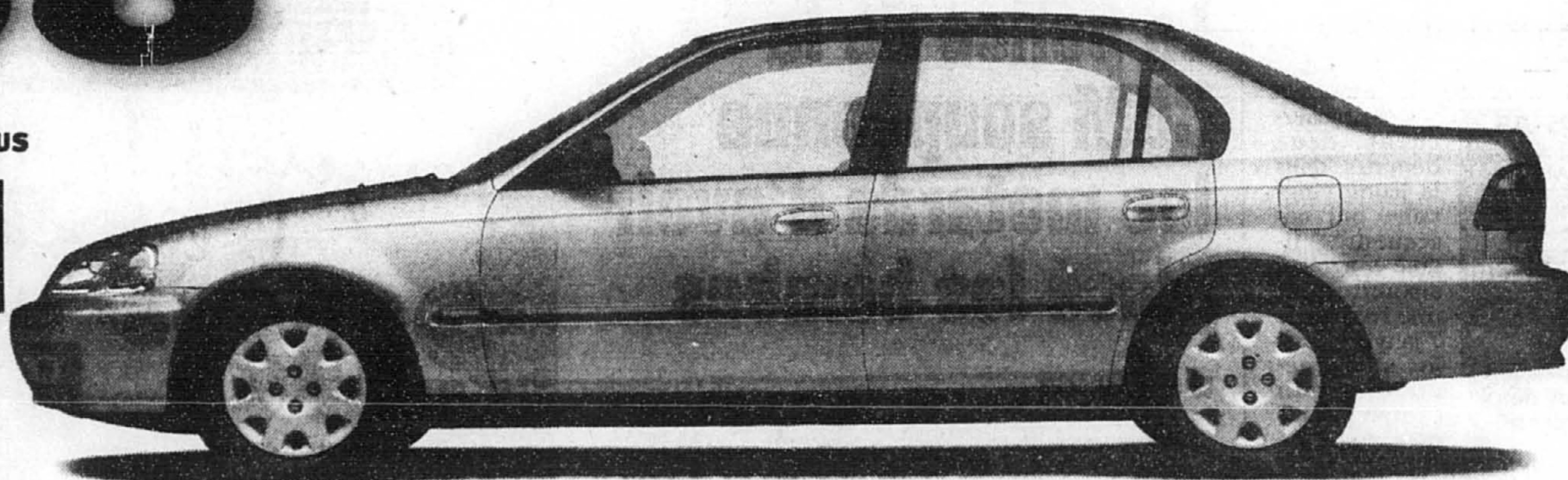
238 \$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

ou seulement
16 900 \$** à l'achat

Incluant :

- Air climatisé
- Serrures électriques
- Déverrouillage sans clé
- Poignées de portières harmonisées
- Et bien plus...



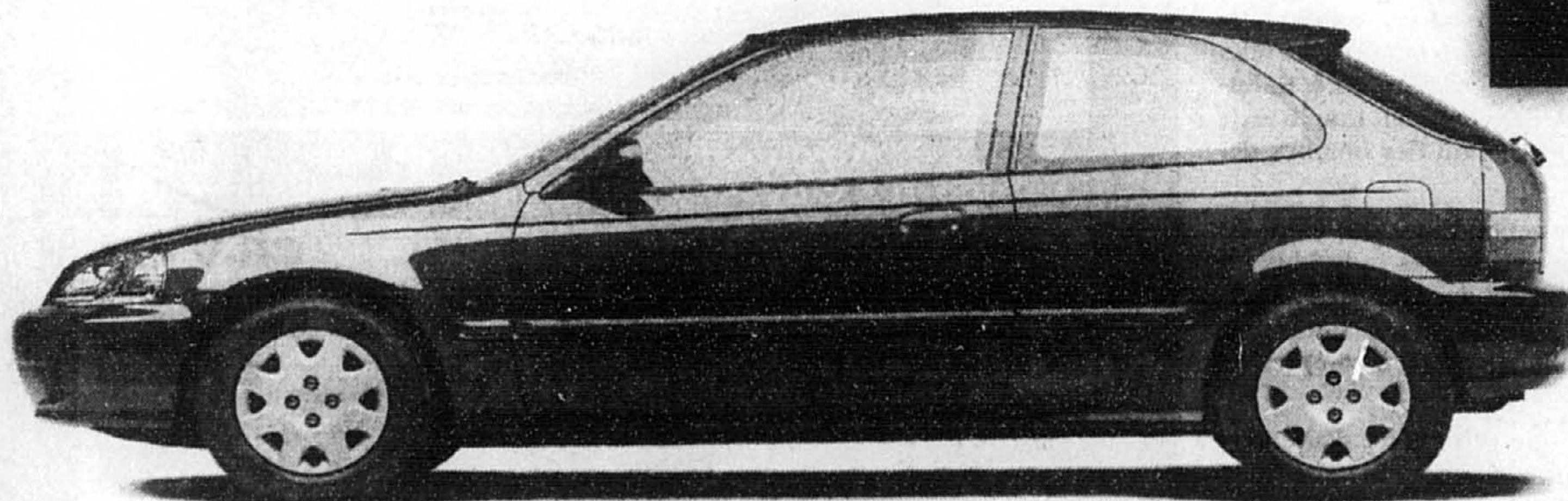
CIVIC « ÉDITION SPÉCIALE »



198 \$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

OPTION 0 \$ COMPTANT
à 233 \$ par mois***



CIVIC HATCHBACK

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic Édition Spéciale 1999 (modèle EJ651X) ou la Civic hatchback CX 1999 (modèle EJ632X) neuves. Échange ou comptant de 1 200 \$ (Édition Spéciale) ou 1 497 \$ (hatchback), la première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ (Édition Spéciale) ou 250 \$ (hatchback) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. **P.D.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale à transmission manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. ***Option 0 \$ comptant : versement mensuel de 233 \$ pendant 48 mois pour la Civic hatchback CX (modèle EJ632X). La première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.



VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

Des millions empochés aux dépens de 3000 enfants

Une étude faite pour le Comité des orphelins de Duplessis montre les intérêts de l'Église et de l'État québécois

ISABELLE HACHEY

L'Église et l'État québécois ont empoché des millions en internant 3000 enfants parfaitement normaux en asile psychiatrique, de 1940 à 1960, selon une étude de la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM.

« Il est clair que des enjeux économiques importants ont poussé les congrégations religieuses et le gouvernement du Québec à interner en hôpitaux psychiatriques des enfants normaux illégitimes qui étaient sous leur responsabilité », conclut l'étude de 20 pages menée par les chercheurs Léo-Paul Lauzon et Martin Poirier, à la demande du Comité des orphelins de Duplessis.

Les congrégations religieuses auraient récolté 70 millions — en dollars constants — en internant 3000 enfants illégitimes dans des asiles. Cette évaluation « conservatrice », selon M. Poirier, ne tient pas compte du travail non rémunéré des enfants internés et des économies réalisées par les religieuses, qui n'avaient pas à assurer l'éducation des enfants « attardés ».

Selon les chercheurs, les congrégations religieuses profitaient de subventions deux à trois fois plus élevées lorsqu'elles plaçaient des enfants en asile plutôt qu'en orphelinat. En 1956, par exemple, l'orphelinat de l'Immaculée de Chicoutimi recevait un per diem de 0,70 \$ par enfant, alors que l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à Montréal, récoltait chaque jour 2,25 \$ par enfant.

À l'époque, la majorité des enfants placés en orphelinat étaient, en fait, issus de familles pauvres ou éclatées. Ces familles versaient toutefois aux religieuses une pension plus généreuse que les subventions gouvernementales pour la garde de leurs enfants en orphelinat.

Selon les chercheurs, les religieuses ont peut-être voulu « évacuer » des orphelinats les enfants illégitimes, moins payants puisqu'ils ne recevaient pas de pension paren-

tales. La plupart des enfants illégitimes disparaissent ainsi des orphelinats avant l'âge de six ans, note l'étude.

De son côté, le gouvernement du Québec a favorisé la construction et l'exploitation d'hôpitaux psychiatriques afin de profiter d'importantes subventions fédérales. De 1948 à 1953, le gouvernement fédéral a dépensé 94 millions dans la santé, dont 31 % ont été alloués au Québec, et seulement 26 % en Ontario.

« Le gouvernement du Québec préférerait donc construire de nouveaux hôpitaux pour « entreposer » les malades mentaux, profitant de ce fait des importantes subventions du gouvernement fédéral, plutôt que d'investir dans le mieux-être des malades », soutient l'étude.

Dans le cas du Mont-Providence, le gouvernement québécois aurait directement contribué à l'internement de 370 enfants normaux pour profiter de l'argent du fédéral. Selon les chercheurs de l'UQAM, en 1954, le gouvernement a converti l'Institut médico-pédagogique du Mont-Providence en hôpital psychiatrique — aujourd'hui Rivière-des-Prairies — afin de continuer à recevoir des subventions d'Ottawa.

Les 370 enfants illégitimes qui s'y trouvaient ont tous été internés, et le changement de vocation aurait permis au gouvernement d'économiser 37,5 millions en dollars constants.

« C'est épouvantable de sortir des choses du genre », a laissé tomber hier Gilberte Villeneuve, porte-parole de la congrégation des soeurs de la Providence. Tout en affirmant vouloir prendre connaissance de l'étude de l'UQAM avant de la commenter, elle a souligné que sa communauté avait connu d'importants déficits après la conversion de l'Institut en hôpital.

Bruno Roy, président du Comité des orphelins de Duplessis, en a profité pour demander une fois de plus à l'Église et au gouvernement Bouchard une « véritable compensation aux innocentes victimes » de l'époque de la Grande Noirceur.



Léo-Paul Lauzon, chercheur à l'UQAM, et Bruno Roy, président du Comité des orphelins de Duplessis, hier en conférence de presse.

Pierre Foglia sera de retour le 4 mai.

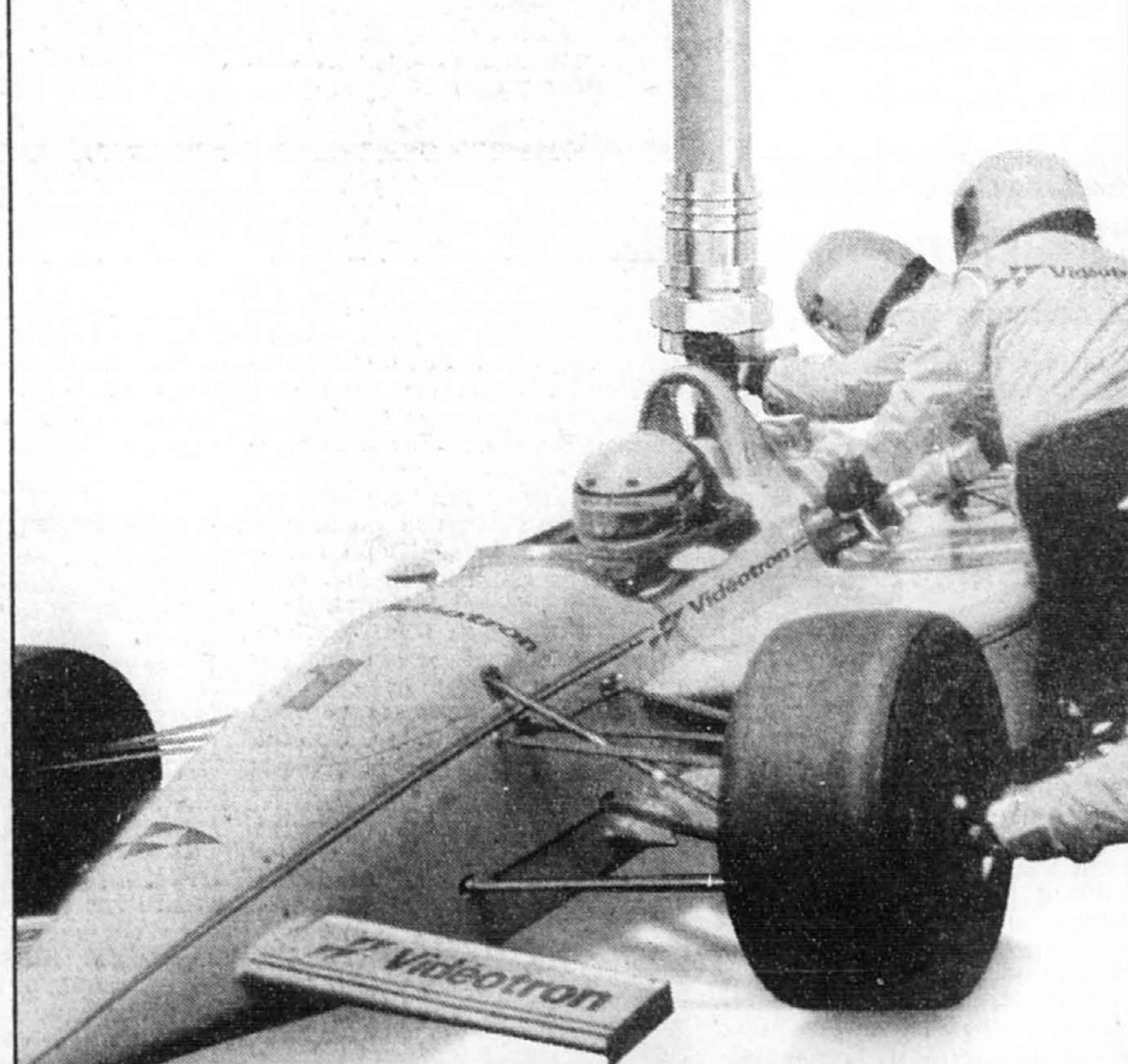
L'INTERNET LE PLUS RAPIDE POUR SEULEMENT

29,95 \$

PAR MOIS
Accès illimité¹

Plus vite, plus l'fun!

Rabais de 200 \$ à l'achat du modem câble²



Vidéotron
L'incomparable puissance du câble,
à votre service.

Le SuperClub Videotron • Dumoulin • COMPUCENTRE • FUTURE SHOP
MAIL BOXES ETC. • BUREAU EN GRÉS

Abonnement : (514) 281-6661 ou 1 888 281-6661 • Information : <http://internet.videotron.ca/promo.html>

1. Disponible là où la technologie le permet. Videotron se réserve le droit de facturer toute utilisation supérieure à 1 Go par mois (dont un maximum de 1 Go en apais). 2. Avec un an d'abonnement. Possibilité de location à 2,50 \$ par mois. Les tarifs et préférences sont pour les clients du câble TV de Videotron. Frais de départ au titre d'installation en sus de la location du modem. Taxes en sus sur les prix indiqués. Tarifs pour les non-abonnés du câble TV de Videotron : 42,95 \$/mois; 39,95 \$/mois; location du modem câble: 29,95 \$/mois; achat du modem câble: 39,95 \$.

Popular MONTREAL 5441, rue Saint-Hubert
Tél. : (514) 274-5471
Laurier popular@videotron.ca.

MODÈLES 1999 Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Beetle***		Jetta**		Passat*	
Comptant	Mois	Comptant	Mois	Comptant	Mois
1 725 \$	299 \$	2 500 \$	299 \$	2 875 \$	379 \$
900 \$	329 \$	1 500 \$	329 \$	1 500 \$	429 \$
0 \$	359 \$	0 \$	379 \$	0 \$	469 \$
36 mois		36 mois		36 mois	

* Passat neuve 1999, 5 rapports — Photo à titre indicatif — Dépôt de garantie 430 \$ ** Jetta G.L. 1999, neuve, 5 rapports, climatiseur — Dépôt sécurité 350 \$ *** Beetle G.L. 5 rapports, climatiseur — Dépôt sécurité 350 \$ — sur tous les modèles : immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 10 € et km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de VW. Crédit du Canada inc. Offre valide pour un temps limité. Taxe d'ascense en sus. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour usage personnel et non commercial. Véhicules disponibles chez le concessionnaire seulement.



Service Sélect ACURA
De la performance à vie

Au garage du coin, le remplacement d'une simple ampoule relève parfois du défi. C'est à se demander comment vous pourriez même songer à y faire entretenir votre Acura. Les techniciens qui sont à l'oeuvre chez votre concessionnaire Acura connaissent de A à Z les pièces de votre voiture : cylindres, durites de radiateur, ampoules et toutes les autres. Afin que votre Acura donne toujours le meilleur de ses performances, nous n'utilisons que des pièces d'origine Acura — conçues spécifiquement pour votre voiture et dont le rendement est garanti. Nous travaillons vite, bien et à des prix concurrentiels que vous aimerez certainement ces jours-ci, puisque nous vous faisons plusieurs offres spéciales. Communiquez avec votre concessionnaire Acura pour fixer un rendez-vous.

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Pneus Michelin X-One
195/60R14 119,95 \$
205/60R15 129,95 \$
205/60R15 129,95 \$
205/60R15 129,95 \$

Vos pneus sont votre seul point de contact avec la route. Côté sécurité et rendement, vous et vos passagers méritez ce qu'il y a de mieux. À un tel prix et lorsque installés par votre concessionnaire Acura, ces pneus Michelin sont votre meilleur choix.

* Sauf pour la NSX. Taxes en sus. Offre d'une durée limitée prenant fin le 30 juin 1999.

58,88 \$* Forfait Regain printanier
Soyez prêts pour le printemps !
Inspection complète plus vidange d'huile et remplacement du filtre d'origine Acura.
Détails chez votre concessionnaire.

* Sauf pour la Legend 1987 et la NSX. Offre valable sur les véhicules Acura seulement. Frais de récupération et taxes en sus. Offre d'une durée limitée prenant fin le 30 juin 1999.

Île de Montréal

Montréal déclassée comme ville aéroportuaire

Sa dépréciation coïncide avec le transfert des vols internationaux à Dorval

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Vancouver et Calgary ont détrôné Montréal parmi les aéroports canadiens les plus appréciés des voyageurs internationaux, selon le dernier classement annuel de l'Association du transport aérien international (IATA).

Ce déclassement coïncide avec le remplacement de Mirabel par Dorval dans l'enquête *Global Airport Monitor* de l'IATA, dont les derniers résultats ont été publiés vendredi. Depuis le rapatriement des vols internationaux réguliers, c'est la première fois que Dorval est jugé dans l'enquête à la place de Mirabel, qui figurait encore l'an dernier dans le Top 5 des aéroports internationaux les mieux cotés.

Dorval n'apparaît nulle part parmi les dix premiers dans les 25 catégories de services cotées par le

Airport Monitor, confirmait hier la directrice des communications de l'IATA à Montréal, Wanda Potrykus.

Les résultats sont compilés à partir des observations de plus de 77 000 passagers internationaux sur 65 aéroports, dont 25 en Amérique du Nord. Au Canada, les aéroports en lice étaient Dorval, Vancouver, Calgary et Toronto.

Vancouver et Calgary apparaissent pour la première fois cette année dans le Top 10 de la satisfaction générale des passagers, détenant respectivement les cinquième et dixième rang, derrière Helsinki (Vantaa), Singapour (Changi), Manchester et Orlando.

L'an dernier, Mirabel avait obtenu le cinquième rang général, tout en décrochant le troisième rang mondial pour la vitesse de livraison des bagages, et le cinquième pour la courtoisie des em-

ployés et pour la disponibilité des chariots à bagages. Mirabel avait également fait très bonne figure il y a deux ans, alors que l'aéroport avait décroché le huitième rang pour les commodités, une amélioration de deux rangs par rapport à 1995.

Il ne nous a pas été possible de connaître hier le classement de Dorval dans les diverses catégories de l'enquête de l'IATA. L'organisme ne publie que les résultats des dix meilleurs pour ménager la susceptibilité des aéroports moins bien cotés par les usagers. Chez Aéroports de Montréal (ADM), on disait ne pas avoir reçu copie du sondage.

Retard de la jetée internationale

Avant de rapatrier à Dorval la presque totalité des vols internationaux réguliers, le 15 septembre

1997, ADM a investi 35 millions afin de revampier ce vétuste aéroport presque sexagénaire et le doter d'une jetée internationale temporaire. Les gestionnaires étaient particulièrement fiers de la nouvelle aire de restauration, qui n'a cependant pas valu à l'aéroport un classement au Top 10 de l'IATA.

Il était toutefois entendu dès 1996, année de l'annonce du transfert des vols, qu'ADM érigerait à Dorval une nouvelle jetée internationale permanente au coût de 185 millions. Le projet, qui devrait finalement être dévoilé le 6 mai prochain à l'occasion de l'assemblée annuelle d'ADM, a toutefois pris un retard considérable.

En février 1996, le PDG de l'époque, Jacques Auger, avait annoncé devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain que la nouvelle jetée serait inaugurée en avril... 1999. La même année, ADM

invoquait, entre autres arguments contre la consolidation des vols à Mirabel plutôt que Dorval, qu'il était impossible de réaliser à Mirabel les infrastructures nécessaires « dans les 12 prochains mois ».

Le réaménagement de l'aéroport de Mirabel aurait également coûté 500 millions, disait à l'époque ADM. Il est toutefois acquis aujourd'hui que la nouvelle jetée de Dorval coûtera plus cher que prévu. Déjà, il y a un an, la présidente du conseil, Nycol Pageau-Goyette, évoquait la possibilité d'accueillir 14 gros porteurs au lieu de huit.

Selon certaines informations — niées par ADM — les coûts de la jetée envisagée et des réaménagements requis, financés par les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA) de 10 \$ exigés des voyageurs, atteindraient maintenant au minimum 350 millions.

Bris d'aqueduc dans Rosemont et Saint-Michel

HUGO DUMAS

Sous-sols inondés, interruption de courant, panne de téléphone : une importante conduite d'aqueduc a éclaté tôt hier matin, à l'angle du boulevard Saint-Michel et de la rue Bélanger, occasionnant de multiples désagréments aux commerçants et résidents des quartiers Saint-Michel et Rosemont pendant toute la journée.

C'est vers 4h30 que le tuyau d'environ un mètre de diamètre s'est brisé, déversant un torrent d'eau sur la chaussée. Plusieurs sous-sols de résidences et d'édifices commerciaux ont alors été envahis par l'eau.

« Sept sous-sols ont été inondés et trois ambulances, qui étaient stationnées dans le sous-sol de l'édifice d'Urgences Santé, ont été submergées », indique un porte-parole du Service des travaux publics de la Ville de Montréal, Pierre Bonin.

Les quelque 200 employés de bureau d'Urgences Santé, qui travaillent au 3232, rue Bélanger, près du boulevard Saint-Michel, ont dû quitter le travail après 14h lorsque le courant a été coupé afin de faciliter la réparation de la conduite brisée. Par contre, les gens travaillant à la réception des appels et à la répartition des ambulances, au cinquième étage de l'édifice, ont pu demeurer en poste car leurs ordinateurs étaient alimentés par une génératrice.

« Nous avons dû procéder à une excavation minutieuse, car il y avait des conduits électriques de 12 000 volts et une conduite de gaz qui passaient tout près », explique M. Bonin, en ajoutant que les travaux étaient supervisés par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Le boulevard Saint-Michel a été fermé à la circulation automobile entre les rues Jean-Talon et Saint-



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Il y avait près de trois pieds d'eau dans le sous-sol de Nham Diep Lam, hier.

Zotique. Et la rue Bélanger a été bloquée entre les 10e et 12e avenues, dans les deux directions, forçant les voitures et les autobus à emprunter d'autres chemins.

Des câbles téléphoniques ont aussi été brisés pendant les travaux de réparation de l'aqueduc. Environ 10 000 clients de Bell Canada, qui habitent dans le quadrilatère

formé par l'autoroute métropolitaine, l'avenue Papineau, et les boulevards Rosemont et Pie-IX, ont été privés de téléphone à partir de 9h. En soirée hier, des équipes de Bell tentaient toujours de rétablir le service. Des téléphones publics mobiles ont ensuite été mis à la disposition de ces abonnés.

« Il n'y a pas presque pas eu

d'interruption du service d'eau potable, puisque le réseau était alimenté par des conduites secondaires », dit M. Bonin.

Nham Diep Lam, qui demeure au 7361, Shaughnessy, a été réveillé par les pompiers hier, vers 6h. « Il y avait à peu près trois pieds d'eau dans notre sous-sol », a-t-il dit.

Accusés pour 264 raisons

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pas moins de 264 chefs d'accusation de fraude et d'usage de faux totalisant 3,2 millions de dollars envers divers établissements bancaires de la région de Montréal ont été déposés, hier, au palais de justice de Longueuil contre Normand Francoeur, 40 ans, de Candiac, et Michel Brosseau, 52 ans, de Carignan.

Après leur comparution devant le juge Roch Lefrançois, de la Cour du Québec, ils ont pu reprendre leur liberté sous diverses conditions assorties d'un dépôt de 10 000 \$ chacun.

Cent-trente-deux accusations ont été portées contre chacun des deux hommes. De plus, Francoeur a vu 14 chefs d'accusation additionnels, totalisant 175 000 \$, être déposés contre lui pour supposition de personne et utilisation frauduleuse d'une carte de crédit.

Les deux hommes auraient recruté une vingtaine de personnes qui auraient fourni de faux renseignements pour obtenir des prêts pour l'achat d'automobiles. Une fois les documents remplis, les demandes étaient déposées et lorsque les prêts étaient accordés, l'argent était remis en partie aux accusés. Dans presque tous les cas, les prêts n'étaient pas remboursés.

Informés que des mandats d'arrestation avaient été émis contre eux, Francoeur et Brosseau se sont présentés aux policiers hier matin. Le premier est représenté par Me Gilles Pariseau, tandis que Brosseau l'est par Me Robert Beaudet. C'est Me Marcel Patenaude qui agit pour la poursuite.

L'enquête se poursuit et selon la Sûreté du Québec, les enquêteurs de l'escouade des crimes économiques pourraient procéder prochainement à d'autres arrestations.

■ Déjeuner-causerie sur la formation au Québec de juges chinois. Mettant à profit la dualité linguistique et juridique, des formateurs d'ici estiment que le Québec est bien qualifié pour offrir une formation aux juristes de pays qui n'ont pas de tradition juridique libérale. Exposeront l'expertise québécoise en la matière, le juge Denis Lévesque, de la Cour supérieure, et le professeur Jacques Frémont, de la faculté de droit de l'Université de Montréal. Le tout est organisé par l'Association des diplômés en droit de l'Université de Montréal et aura lieu jeudi, de 12h à 14h, au club Saint-Denis. Coût : 40 \$. Renseignements : 343-2355.

■ La fondation du père Lindsay vient de recevoir un don de 30 000 \$ de la Banque Nationale. C'est Carole Gagné (relations publiques) qui a remis le don au père Fernand Lindsay, directeur du camp musical de Lanaudière, et à Jean Cypriot, président d'honneur de la campagne de financement. Cet argent sera affecté à la construction d'une résidence pour les professeurs du camp musical.

■ C'est sous le haut patronage de l'ambassadeur de Chine, Mei Ping, que se tiendra un dîner gastronomique *Délices de Chine*, organisé par le comité des bénévoles de l'Orchestre symphonique de Montréal. Au menu de ce dîner-bénéfice qui

aura lieu le jeudi 6 mai à 18h30, au Windsor (1170, rue Peel), la fine cuisine cantonaise. Le tout sera servi dans une ambiance traditionnelle. Coût : 75 \$. Renseignements : 842-0728.

■ Profitant de la tenue de la Semaine du don d'organes, la semaine dernière, le porte-parole de la Maison des greffés (fondation Lina Cyr), Marcel Leboeuf, a signalé que la fondation tiendra une première activité de financement le 29 avril. Il s'agit d'un encan d'oeuvres d'art qui aura lieu à compter de 19h30, à l'hôtel Château Champlain. Un dîner-bénéfice précèdera l'encan. Coût : 100 \$. Entrée libre pour l'encan, à 19h. Renseignements : 527-8661. Tous les profits serviront à financer la maison qui héberge des greffés en attente ou en convalescence.

■ C'est sous la présidence d'honneur de Jacques Spencer, vice-président (Montréal et Centre du Québec) à la Banque Royale, que se tiendra, le 7 juin au club de golf le Parcours du cerf (Longueuil), le tournoi de golf de l'Unicef Montréal. Renseignements : (450) 442-9474.

Têtes d'affiche

■ Faisant suite à l'ouverture du nouvel Hôpital chinois, la fondation de cet hôpital rendra hommage aux présidents de ses dix années d'existence, lors de son bal annuel qui aura lieu samedi, au Centre Sheraton (1201, rue René-Lévesque Ouest). Les profits de cette soirée de gala serviront à l'achat d'équipement spécialisé pour l'Hôpital chinois. Renseignements : 871-0961.

■ Dimanche, encan d'oeuvres d'art au profit de la maison Le Baluchon (Saint-Hyacinthe), centre d'hébergement pour jeunes (12 à 17 ans) en difficulté. Le tout est sous la présidence du député du comté, Léandre Dion, et aura lieu au centre nautique, 1130, rue Bordeleau, à Saint-Hyacinthe, à compter de 11h pour l'examen des oeuvres. L'encan proprement dit débute à 13h. Renseignements : (450) 773-8818.

■ La maison de ballet-théâtre Le Reflet, de Laval, a reçu d'André Pilon, vice-président de la Banque de Montréal pour la région Laval et Rive-Nord, une contribution de 1000 \$, de la part de la Fondation des employés de la Banque de Montréal.

■ Le Chaïnon, qui accueille les femmes en difficulté, tiendra son bazar de disques, livres et vidéos à son magasin le Coffre aux trésors (50, avenue du Mont-Royal Ouest) à compter de vendredi.



Raymond Cloutier

■ La semaine prochaine (3 au 9 mai), sera la Semaine nationale de la santé mentale, dont le porte-parole est l'auteur et comédien Raymond Cloutier. Tout en soulignant qu'une personne sur cinq connaît un problème de santé mentale au cours de sa vie, l'Association canadienne pour la santé mentale nous avise qu'elle peut nous donner des petits trucs pour acquérir une grande force psychologique afin de traverser les épreuves de la vie. Des activités se dérouleront à Montréal le jeudi 6 mai, et porteront principalement sur les comportements des adolescents. Renseignements : 521-4993.

■ Les enfants problèmes sont souvent issus de familles qui auraient eu besoin d'aide. L'organisme Partenaires contre la violence et la faim voudrait remédier au mal qui frappe les enfants et appuie des organismes qui offrent un soutien alimentaire aux familles et organisent des cuisines communautaires, comme à d'autres organismes qui aident les jeunes mères ou offrent des services de mères visiteuses, etc. Partenaires contre la violence et la faim est une filiale de la fondation Jules et Paul-Émile Léger. Renseignements : 1-877-288-7383.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Île de Montréal

Trop de municipalités, mais aussi trop d'élus

La ministre Harel commente les chiffres du rapport Bédard devant les dirigeants de l'UMQ

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Avec quelque 260 maires et conseillers seulement dans l'île de Montréal et 947 dans la grande région métropolitaine, la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, estime qu'il y a trop d'élus municipaux.

La ministre l'a rappelé hier aux dirigeants de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) au cours d'une rencontre de plus de trois heures qui faisait suite au dépôt, la semaine dernière, du rapport Bédard sur les finances et la fiscalité locales. Le rapport recommande au gouvernement d'imposer une opération fusion qui ramènerait de 111 à 20 le nombre de municipalités dans la région et de 29 à trois ou cinq celles de l'île de Montréal.

Selon des renseignements obtenus par La Presse, Mme Harel a également indiqué hier aux gens de l'UMQ et à leur président, Mario Laframboise, que les ministres du gouvernement Bouchard avaient été frappés, après avoir pris connaissance des conclusions du rapport Bédard, par le nombre trop élevé de municipalités au Québec et la concurrence qui sévit entre elles.

Le Québec compte encore 1348 municipalités, dont 85 % ont moins de 5000 habitants. Elles ne regroupent que 22 % de la population. Parmi les 111 municipalités de la région métropolitaine, 32 ont moins de 5000 habitants.

Les ministres ont également été surpris de l'écart entre la fiscalité québécoise et ontarienne, a noté Mme Harel. Pendant que les contribuables ontariens laissent 26,5 % moins à l'impôt provincial que les Québécois, ils paient 1,2 milliard de plus en taxes locales.

Les dirigeants de l'UMQ, selon qui ce constat a carrément « biaisé » la commission Bédard, ont répliqué en invitant la ministre à prendre connaissance d'une étude réalisée pour le compte de l'union et qui rendrait moins pertinente la comparaison avec l'Ontario.

L'UMBM écartée

Au cours de la rencontre d'hier, Mme Harel n'a pas annoncé aux maires d'intentions claires du gou-

vernement quant aux principales recommandations de la commission Bédard. Elle a uniquement précisé qu'elle entendait ranimer la Table Québec-municipalités, inactive depuis plusieurs années, pour mener la négociation sur le nouveau pacte fiscal de l'an 2000, à raison de séances aux deux semaines. L'UMQ se donne le 20 octobre comme date butoir.

L'UMQ et l'Union des MRC (UMRCQ) seront conviées à cette négociation, a annoncé la ministre, mais pas l'Union des maires de la banlieue sur l'île de Montréal (UMBM), qui a rompu avec l'UMQ en 1997 dans la foulée des négociations de la réforme Trudel. Les maires de la ban-

lieue pourraient en revanche faire valoir leur opinion sur le sort de la grande région métropolitaine dans le cadre de la Table des préfets et maires du Grand Montréal, qui serait elle aussi ranimée après quelques années d'éclipse.

Le Québec compte encore 1348 municipalités, dont 85 % ont moins de 5000 habitants.

La présence à la table du pacte fiscal de l'UMRCQ, dont la présidente, Jacinthe B. Simard, a elle aussi rencontré Mme Harel hier, pourrait devenir source de conflit. Les dirigeants de l'UMQ ont rappelé hier à Louise Harel qu'en vertu de l'entente de 1997 sur les transferts de 375 millions, l'UMQ est le seul interlocuteur du gouvernement dans le cadre des négociations sur le nouveau pacte fiscal.

De la peinture dans les rues de Verdun

« C'est trop facile de dire que c'est les cols bleus », se défend le syndicat en grève

HUGO DUMAS

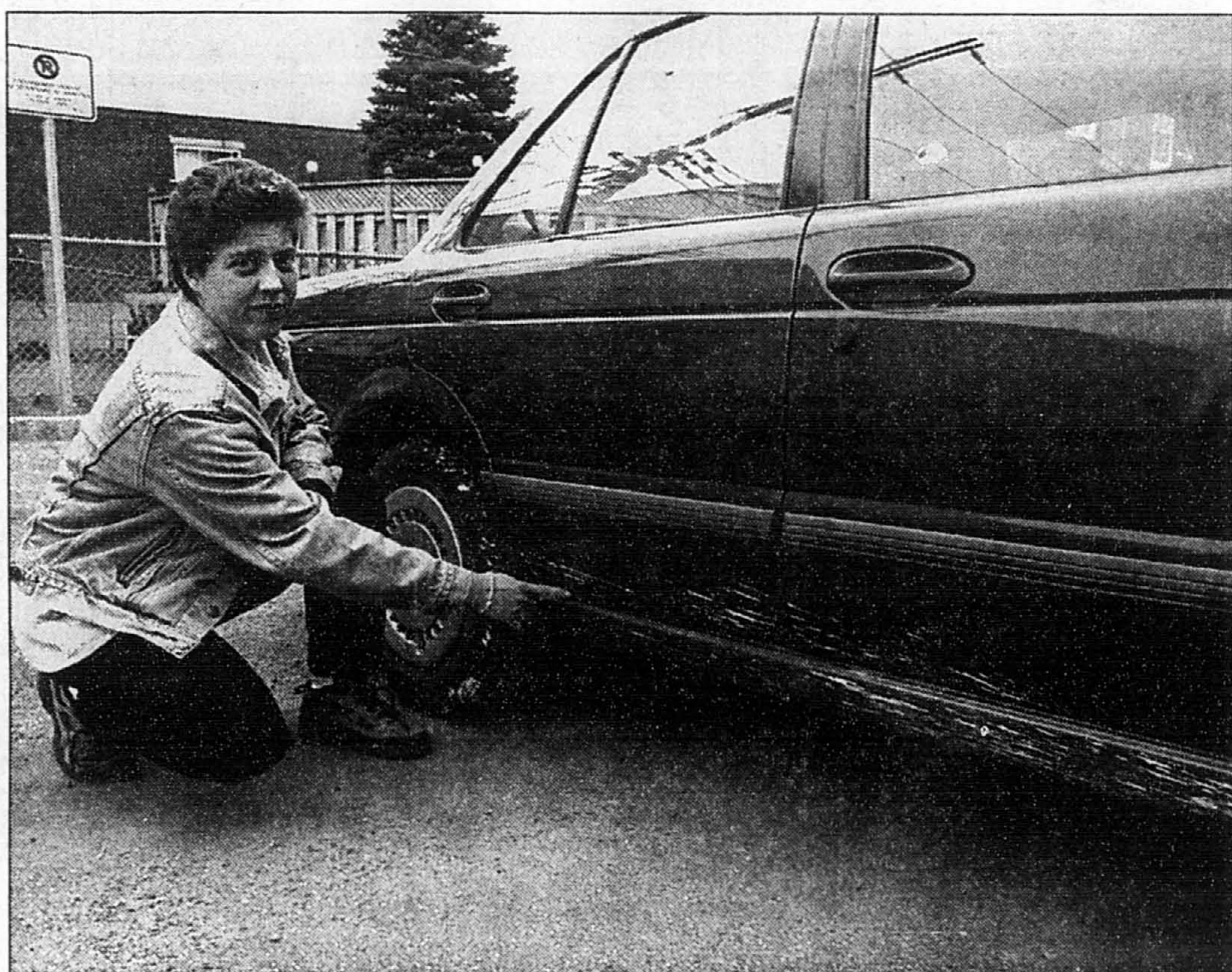
La Nissan Sentra grise de Liette Perrier est désormais tachetée de points blancs, du côté du passager. C'est qu'elle a roulé dans une grosse flaque de peinture à l'huile, répandue à l'angle de la 6^e Avenue et de la rue Wellington, à Verdun.

Il était 22 h vendredi quand cette résidente de Verdun a ainsi sali le pare-chocs, les pneus et le bas des portières de sa voiture en passant dans ce qu'elle croyait être un trou d'eau. « Je sais que les cols bleus de Verdun sont en grève et je ne trouve pas ça correct qu'ils nous impliquent, les citoyens, là-dedans », dénonce la femme de 31 ans, qui a toujours vécu à Verdun.

Selon le directeur général de la Ville, Gaétan Laberge, de la peinture à l'huile de couleur bleue, blanche et jaune a été retrouvée dans une dizaine de rues de la municipalité depuis le 19 avril. « Ils mettent ça dans un sac vert et quand les autos roulent dessus, ça s'étend partout dans la rue et ça éclabousse les voitures qui sont stationnées », explique M. Laberge.

Et qui pourrait bien avoir échappé des gallons de peinture dans les rues ? Les cols bleus en grève ? « C'est dans leur style », avance M. Laberge, en ajoutant que le Service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM) avait ouvert une enquête afin de retracer les vandales.

Le président du syndicat des cols bleus de Verdun, Maurice Rolland, a catégoriquement nié hier qu'un de ses membres soit à l'origine de ces déversements de



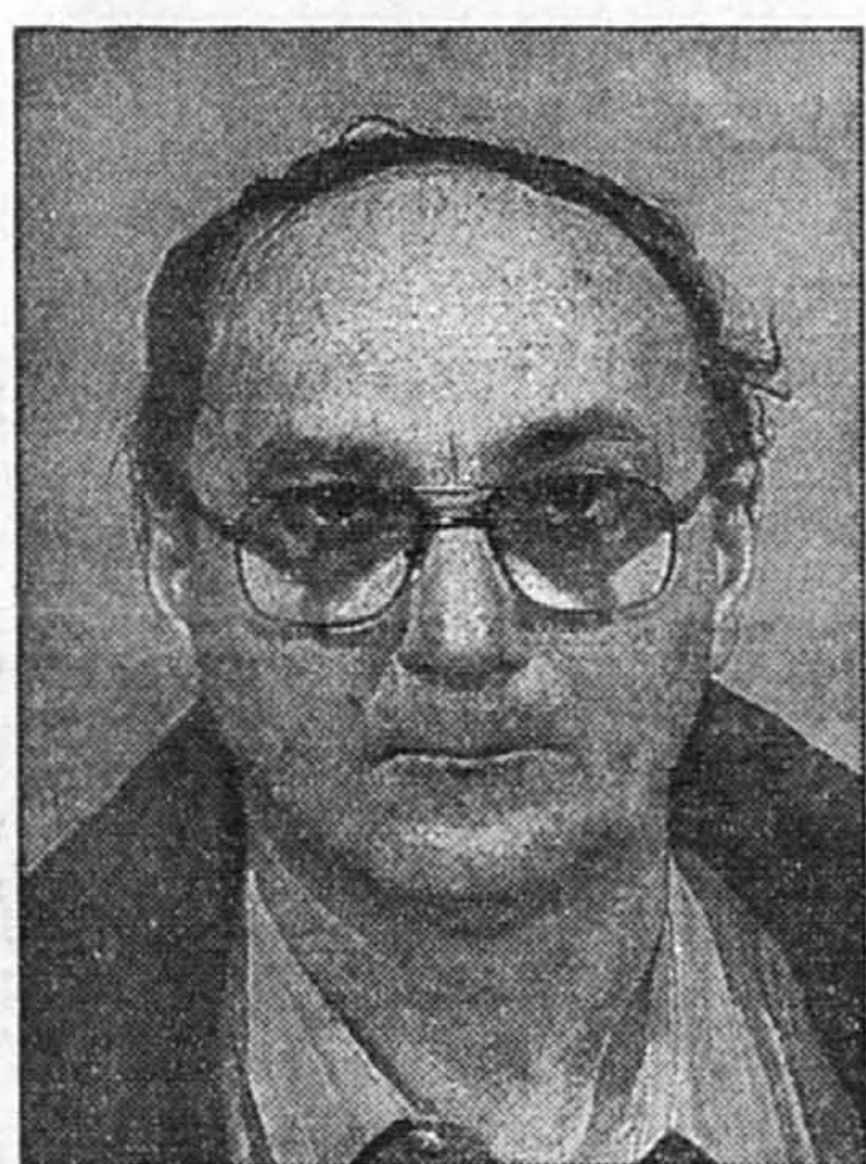
Liette Perrier, résidente de Verdun, a roulé dans une grosse flaque de peinture à l'huile, à l'angle de la 6^e Avenue et de la rue Wellington, vendredi soir dernier. Il lui en coûtera entre 100 et 150 \$ pour faire enlever les taches blanches sur sa voiture et elle songe à envoyer une mise en demeure à la Ville de Verdun.

peinture. « Il n'y a pas qu'un seul conflit à Verdun. C'est trop facile de dire que c'est les cols bleus », a-t-il dit à la télévision.

Liette Perrier est allée voir un carrossier hier, qui a estimé entre 100 \$ et 150 \$ le coût pour faire

disparaître complètement les taches blanches de sa voiture. Mme Perrier songe maintenant à envoyer une mise en demeure à la Ville de Verdun afin d'être remboursée et dédommée pour l'incident.

Les cols bleus de Verdun ont entamé une grève générale le 1^{er} octobre 1998 pour, notamment, une question de plancher d'emploi. La convention collective de ces travailleurs est échue depuis le 31 décembre 1996.



Le pédophile Maurice Piperno, 52 ans, condamné pour atteintes sexuelles sur trois garçonnets.

« Mon oncle Maurice » doit se tenir loin des enfants

MARCEL LAROCHE

Condamné à 90 jours de prison pour atteintes sexuelles sur trois garçonnets, un pédophile s'est vu imposer une probation de trois ans assortie d'une ordonnance d'interdiction de tout contact avec des enfants pour une période de 15 ans.

Maurice Piperno, qui attirait ses jeunes victimes en leur offrant des friandises et de la monnaie en échange de faveurs sexuelles, a plaidé coupable la semaine dernière à plusieurs chefs d'accusations criminelles découlant de son problème de pédophilie.

Le juge Claude Millette, de la Cour du Québec, à Montréal, a cru bon de lui imposer une peine qui, espère-t-il, devrait protéger la société, et tout particulièrement les jeunes de moins de 14 ans.

Piperno, un journalier de 52 ans habitant le quartier Rosemont, à Montréal, a connu ses premiers déléments judiciaires l'automne dernier quand des gens du voisinage ont découvert son attirance marquée pour les petits garçons.

Se fiant aux confidences de deux enfants de six et sept ans qui affirmaient que « mon oncle Maurice » leur avait donné des bonbons pour avoir la permission de plonger ses mains dans leurs culottes, les parents l'ont aussitôt dénoncé à la police.

L'enquête amorcée en octobre 1998 par les sergents-détectives Guy Beaulieu et André Lepage, de la section des agressions sexuelles du SPCUM, devait rapidement conduire à son arrestation.


En apprenant que « mon oncle Maurice » venait d'être arrêté par la police, une troisième victime, un garçon de six ans, confiait à sa mère que ce voisin l'avait amené au dépanneur du coin et lui avait donné un dollar en échange d'un « petit bec ».

L'enquête policière a démontré que les crimes reprochés à Piperno se sont toujours limités à des atteintes sexuelles. « Il n'est pas impossible que Piperno, qui était en liberté depuis octobre 1998, puisse avoir agressé d'autres enfants en achetant leur silence avec des bonbons », a indiqué hier le commandant Michel Fréchette, de la section des agressions sexuelles du SPCUM.



Cadeaux en argent sterling.
Porte-clés à nœud, 85 \$.
Boîte à pilules, 70 \$.
Flacon de parfum et entonnoir, 125 \$.

Le dimanche 9 mai.
Elle connaît mieux que personne vos précieuses qualités.
Faites-lui une surprise.

L'ARGENT BIRKS  depuis 1879

EN COLLABORATION AVEC LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

La Maison Simons vous invite le 5 mai prochain à la soirée-bénéfice au profit de l'opération « FAITES LA COUR AUX OISEAUX »

en compagnie de Madame Louise Laparé et de Monsieur Patrice L'Écuyer

- Défilé de mode des collections Simons et des créations des étudiants du Collège Lasalle
- Événement gastronomique spécial
- Réduction de 10% sur vos achats pendant la soirée
- Vente du carré de soie reproduisant l'oeuvre signée par l'artiste Jean-Paul Riopelle « L'Oie blanche »



Réservations: Multimondes 1-800-840-3029
ou (418) 644-7926 Courriel: ffq@riq.qc.ca

la maison **simons**
977 RUE STE-CATHERINE OUEST

Train de banlieue sur la Rive-Sud: les négos progressent

MARTHA GAGNON

Les négociations entre le Canadien National et l'Agence métropolitaine de transport relativement à l'instauration d'un service de train de banlieue sur la Rive-Sud progressent.

« Le CN a fait des propositions financières intéressantes qui sont beaucoup plus acceptables que celles du début. Les coûts d'exploitation se rapprochent des objectifs de performance que nous nous sommes fixés », a expliqué hier Paul Dorval, responsable des trains de banlieue à l'AMT.

Selon lui, il sera toutefois impos-

sible de mettre en place un service de train au printemps comme mesure de mitigation pour la période des travaux de réfection du pont Victoria. L'AMT espère pouvoir présenter un projet pour l'automne, mais il lui faudra l'appui financier des municipalités et du gouvernement.

Louise Fillion, porte-parole du CN, confirme elle aussi que les échanges sont fructueux. « C'est vrai en ce qui nous concerne, mais l'AMT a un bon bout de chemin à faire de son côté pour trouver des fonds », dit-elle.

Les négociations entre le CN,

propriétaire de la voie ferrée, et l'AMT se sont intensifiées après qu'une étude eut confirmé en mars qu'il était possible de mettre sur les rails cinq trains de banlieue, soir et matin, entre la Rive-Sud et Montréal sans nuire au transport de marchandises, ni aux services voyageurs de Via Rail et d'AMTRAK. Un investissement est cependant nécessaire pour adapter l'infrastructure dans ce corridor déjà très fréquenté.

L'AMT a aussi demandé à la firme de sondages Léger & Léger de tâter le pouls de la population pour savoir s'il est possible de met-

tre de l'avant un autre projet de train de banlieue afin de desservir les municipalités de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine. Une idée qui a été lancée par la compagnie Chemin de fer de Saint-Laurent et Hudson, une filiale du Canadien Pacifique, qui voudrait utiliser la voie parallèle au pont Mercier.

Les résultats du sondage devraient être connus en mai. Une étude de faisabilité pour laquelle l'AMT a accepté de déboursier 150 000 \$ devra être réalisée.

Concernant les travaux de 38 millions sur le pont Victoria, Mme

Fillion précise qu'à compter du 10 mai jusqu'au 19 novembre, la voie du côté est (côté pont Jacques-Cartier) sera fermée complètement, tel que prévu au calendrier. Il s'agit de travaux majeurs pour remplacer la chaussée en treillis métallique.

Durant cette période, la voie du côté ouest sera ouverte durant la semaine, de 20 h à 13 h en direction de Montréal et de 13 h à 20 h en direction de la Rive-Sud. La fin de semaine, les automobilistes pourront utiliser le pont dans la seule direction Montréal, à compter de 20 h le vendredi jusqu'à 13 h le lundi.

Ron Carrière libéré mais en probation

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Ron Carrière, condamné le 20 janvier dernier à 18 mois de prison pour avoir fui les lieux de l'accident qui a coûté la vie au jeune Vincent Desjarlais, est libre depuis le 19 avril, soit trois mois après son entrée à la prison de Valleyfield. Il ne pourra pas cependant conduire sa Mercedes ou tout autre véhicule moteur pendant les trois prochaines années.

Comme la très grande majorité des personnes condamnées à la prison, Carrière, 43 ans, a pu reprendre sa liberté après avoir purgé le sixième de sa peine.

Cet homme d'affaires n'est cependant pas libre comme l'air. Il jouit d'un programme en milieu ouvert (PMO) des Services correctionnels du Québec, ce qui l'oblige à se rapporter à un officier de probation en plus d'être surveillé de près.

En le condamnant, la juge Odette Perron, de la Cour du Québec, avait aussi assujéti Carrière à une période de probation de deux ans en plus de lui enlever son permis de conduire, à sa sortie de prison, comme le prévoit l'article 259 du Code criminel pour quelqu'un condamné pour délit de fuite.

Père de trois adolescents, Carrière a happé le jeune Desjarlais, 14 ans, alors qu'il roulait à bicyclette sur le boulevard Lotbinière, à Vaudreuil-Dorion. Au volant de sa Mercedes, il venait de quitter le golf Sommerlea. Au début des procédures judiciaires, une accusation de conduite avec les facultés affaiblies avait été portée, mais elle a été retirée par la suite.

Les circonstances de cette tragédie ont été fortement médiatisées et ce n'est que 82 jours après la tragédie que Carrière avait été appréhendé. Après l'accident, il s'était rendu chez un débosseleur en Ontario faire réparer sa luxueuse voiture noire.

Le 30 mai 1997, le jeune Desjarlais avait quitté la maison familiale, vers 22 h, pour faire une promenade à vélo dont il n'est jamais revenu. Sa mère a appris ce qui était arrivé le lendemain matin en voyant la bicyclette de son fils à l'émission *Salut Bonjour*.

GARANTIE DE REMBOURSEMENT
30 JOURS/
2500 KM

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE SATURN



14 903 \$[†] PDSF
(transport et préparation à la route inclus)

183 \$/mois*
Bail de 36 mois. 2000 \$ comptant.
(transport et préparation à la route inclus)

SL1 1999

Personne d'autre ne vous fait cette offre.
Vous êtes-vous demandé pourquoi?

Il faut avoir une confiance inébranlable en ses produits pour offrir une garantie de remboursement 30 jours ou 2500 kilomètres. Chez Saturn, nous avons cette confiance puisque nous savons tout ce que nous avons mis d'intelligence, de travail, de rigueur et d'innovation dans chacun de nos véhicules. Est-ce que tout le monde peut en dire autant? Nos offrons une garantie de remboursement 30 jours ou 2500 kilomètres parce que nous faisons les choses tout autrement.

*Ces mensualités, basées sur un taux de location de 5,1%, sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN.

SL1 1999	Vos paiements mensuels* (Boîte de vitesses manuelle)	Votre versement initial ou échange équivalent
	183 \$	2000 \$
	213 \$	1000 \$
	243 \$	0 \$

Climatiseurs 23 \$ de plus par mois • Boîte automatique 17 \$ de plus par mois
Option 72 000 km disponible • Taux de financement concurrentiel disponible

SATURN.
Pour faire tout autrement

www.saturncanada.com

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
(Sortie 25, autoroute 15)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca
(Angle Cathcart et McGill College)

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravel.qc.ca

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassaauto.com

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES demandés, à temps partiel, pour la livraison de La Presse à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants :

- Drummondville
- Victoriaville
- Saint-Nicéphore

Responsabilités

- Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h 00, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,
M. André Généreux
composez le

(819) 474-5631

De : Fido

À : Vous

Objet : FidoPro avec Courriel Fido gratuit pendant 3 mois !



Fido PRO^{MC}

LE BUREAU PORTABLE IDÉAL

- Courriel Fido^{MC}
- Messagerie vocale Performance^{MC} avec Réponse éclair^{MC}
- Afficheur
- Messagerie texte



UTILISEZ GRATUITEMENT FIDOPRO PENDANT 3 MOIS!

Ne ratez plus aucun courriel important!

Avec FidoPro^{MC}, votre bureau vous suit partout où vous allez. L'écran de votre appareil vous prévient lorsque vous recevez un message, que vous pouvez ensuite consulter dans le site Web Fido[®].

Une Messagerie vocale hors du commun!

FidoPro ne s'arrête pas là: il vous offre également la Messagerie vocale Performance avec Réponse éclair. Plus besoin de chercher papier et crayon pour noter un numéro.

L'Afficheur et la Messagerie texte sont aussi compris!

Faites activer le Service Fido d'ici le 8 juin et vous profiterez de FidoPro gratuitement pendant 3 mois.

Appelez-le par son nom :
1 888 482-FIDO
www.fido.ca



C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Offre valide entre le 22 avril et le 8 juin 1999 à l'activation du Service Fido et à l'achat de la trousse FidoPro. Un crédit de 25 \$ sera automatiquement porté à votre première facture. Un seul crédit par activation. Des frais mensuels de 8 \$ seront imputés à votre compte Fido à partir du quatrième mois. Détails en magasin. Cette offre ne s'applique pas au Service Fidomatic^{MC}.
Toutes les marques sont la propriété de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



Deux policiers de Longueuil réprimandés et suspendus

HUGO DUMAS

Deux agents de la sûreté municipale de Longueuil qui avaient passé les menottes à un locataire bruyant et l'avaient sorti de chez lui, en novembre 1997, alors qu'il était légèrement vêtu, ont été réprimandés et suspendus par le Comité de déontologie policière pour des périodes de seize et quatre jours.

Le 16 novembre 1997, les policiers Serge Bellemare et Simon Crépeau se sont rendus, vers 18 h 15, au 665 de la rue Bruges, afin de répondre à une plainte de bruit. Le locataire qui fait du « brasse-camarade », Rodrigue Émond, refuse alors d'ouvrir sa porte et se met à crier des bêtises aux deux agents.

Les agents Bellemare et Crépeau contactent alors leur supérieur, le sergent Alain Brodeur, qui arrive sur les lieux quelques minutes plus tard. Mais M. Émond, qui semble ivre, ne répond toujours pas aux policiers. Et peu de temps après, la musique et les cris cessent et les policiers entendent un fort bruit et des râlements à l'intérieur du logement.

Le sergent Brodeur défonce alors la porte de l'appartement. Le locataire est immédiatement arrêté par l'agent Bellemare et il est amené jusqu'à la voiture de police alors qu'il est simplement vêtu d'un short, d'une chemise et de chaussettes. Il fait alors près de zéro dehors. M. Émond a ensuite été détenu au poste de police et ne pourra en sortir qu'au courant de la nuit.

« Dans le présent cas, la preuve démontre que l'agent Bellemare ne pouvait pas procéder à l'arrestation de M. Émond puisque l'état de santé et la sécurité de ce dernier n'étaient pas en péril. En l'arrêtant ainsi sans droit, l'agent Bellemare a donc commis une inconduite », soutient le Comité de déontologie.

« Le Comité est d'opinion que la conduite de l'agent Bellemare, un policier ayant plus de 20 ans de métier, constitue un acte dérogatoire sérieux et qu'aucun facteur atténuant ne peut en atténuer la gravité », dit le Comité.

La preuve a également démontré que les agents Bellemare et Crépeau ont procédé à la détention abusive de Rodrigue Émond. Finalement, le Comité a jugé que les policiers Bellemare et Crépeau, ainsi que le sergent Brodeur, ont été négligents à l'égard de la santé du locataire bruyant.

Le Comité a donc imposé une réprimande ainsi que deux suspensions consécutives de huit jours, sans salaire, au policier Bellemare. En plus de s'être fait réprimander, l'agent Crépeau, qui est moins expérimenté que son collègue, a écopé une suspension de quatre jours.

Quant au sergent Alain Brodeur, il a eu droit à un blâme de la part du Comité.

Et le plaisir... lui?

Celle-ci consomme... peu d'essence.

De l'espace de rangement

Les vitesses électroniques, ça me tente...



Berline Accord EX-V6 1999

La berline Accord. Avec elle, vous êtes vraiment sortis du bois.

Quand on regarde pour une nouvelle voiture, on peut facilement se perdre dans les détails. À moins, bien sûr, de vous retrouver devant la berline Accord 1999... l'accord parfait de la performance, du confort et de l'habitabilité. La berline Accord 1999. Vous verrez, une simple balade et tout devient parfaitement clair.

À compter de 22 000 \$*

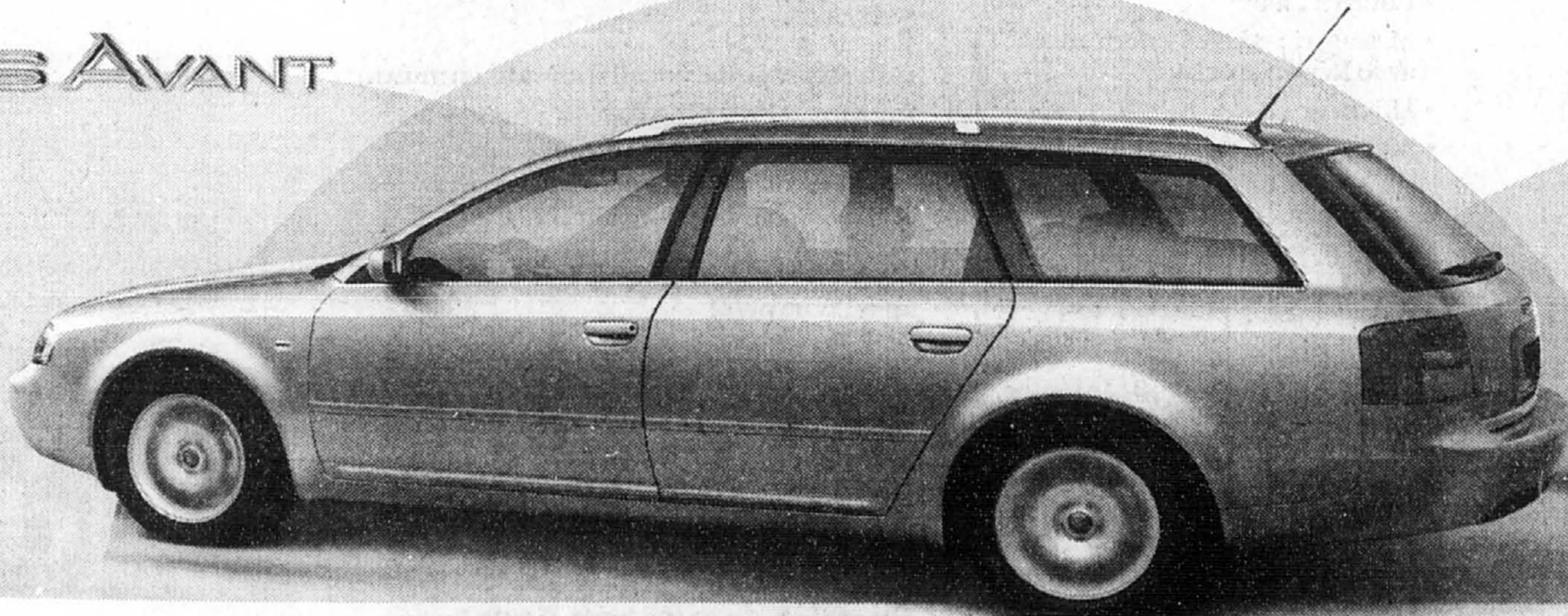
POUR OBTENIR UNE BROCHURE OU L'ADRESSE DU CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS, COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.



CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION

*P.D.S.F. de la berline Accord DX 1999 (modèle CF854X) à boîte manuelle. Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente du concessionnaire peut être inférieur. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

AS AVANT



Elle ne fait pas que balader la famille, elle déménage.

Plus que le chauffeur de la navette ballet/soccer, le préposé au magasinage ou le camionneur de service, vous êtes un pilote qui s'affirme. Voici donc la toute nouvelle Audi A6 Avant. 200 chevaux, V6 à 30 soupapes. De la place pour sept¹. La fameuse traction intégrale quattro^{MD} de série. Trois designs d'intérieur Atmosphères^{MS}. La polyvalente boîte manuelle/automatique Tiptronic^{MD} à cinq vitesses. Une suspension avant à quatre bras pour une tenue de route inégalée. Mieux que de l'esprit pratique, c'est de l'esprit sportif. Mieux que quelques touches de luxe, c'est tout le luxe d'une voiture de tourisme allemande. L'espace en prime. Révélée l'époque des tristes fourgonnettes et des véhicules utilitaires encombrants, c'est le temps de l'Avant. Ne subissez pas votre vie, célébrez-en tous les tournants. Passez chez votre concessionnaire Audi dès aujourd'hui.



AUTO STRASSE, INC.
5905 Trans Canada Highway
St-Laurent, QC
514-748-6961

AUTOMOBILES E. LAUZON
1384, boulevard Labelle
Blainville, QC
450-430-1460

LES AUTOMOBILES NIQUET
1905, boulevard Sir Wilfrid Laurier
St-Bruno, QC
450-653-1553

LES AUTOMOBILES POPULAR
5441, rue Saint-Hubert
Montréal, QC
514-274-5471

PARK AVENUE VOLKSWAGEN AUDI
8805, boulevard Taschereau
Brossard, QC
450-656-4811

Location à partir de 699 \$/mois*
Durée de 36 mois; taxes, immatriculation
et frais du concessionnaire en sus.
Acompte 3 500 \$
Dépôt de garantie remboursable 750 \$
Première mensualité 699 \$
Montant dû à la signature du bail 4 949 \$

DE SÉRIE AVEC CHAQUE AUDI : TROIS ANS OU 80 000 KM DE SERVICES D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE GRATUITS.

¹Incluant une banquette optionnelle amovible, orientée vers l'arrière, pour deux enfants (capacité maximum par enfant : 1,27 m et 36 kg). *Bail fermé de 36 mois offert aux clients admissibles par Crédit VW Canada, Inc. chez les concessionnaires participants. La livraison doit être effectuée avant le 31 mai 1999. Taux calculé en fonction du PDSF de 56 256 \$ de l'Audi A6 Avant quattro 1999, incluant l'ensemble commodités, les roues de 16 po et les frais de transport. Contribution du concessionnaire exigée pouvant influencer la transaction négociée finale. Le locataire est responsable de l'assurance et pourrait avoir certaines responsabilités à la fin du bail. Locataire responsable des frais additionnels de 0,10 \$ le km en excédent de 20 000 km par année. Le concessionnaire fixe les prix réels. Demandez les détails à votre concessionnaire. « Audi », « quattro », « A6 », « Avant » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Atmosphères » est une marque de service d'Audi of America, Inc. « Tiptronic » est une marque déposée de Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG. Pour en savoir plus sur Audi, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez notre site web www.audi.com.

Le syndic Jean Fortin durement critiqué par la Cour d'appel

Cette firme, une des plus importantes au Québec, réclamait des honoraires abusifs

YVES BOISVERT

La Cour d'appel du Québec vient de froter les oreilles à la firme du syndic Jean Fortin, qui avait réclamé des honoraires « grossièrement exagérés » dans un dossier où elle n'avait travaillé que quelques heures.

Dans l'affaire de la faillite d'André L'Heureux, la conduite de Jean Fortin, un des plus importants syndics de faillite au Québec fut « au mieux douteuse et au pire carrément malhonnête », écrit le juge Jean-Louis Baudouin, dans un arrêt rendu le 15 avril. Les juges André Denis et Louise Otis contresignent cette décision.

L'Heureux est un particulier qui avait des dettes de 84 233 \$ envers Revenu Québec et de 71 388 \$ envers Revenu Canada. La vente de ses biens a libéré un actif de

52 436 \$. Un premier syndic travaille dans le dossier et évalue qu'il y a pour 6000\$ de travail d'administration à faire dans cette faillite archisimple.

L'administration change en cours de route et aboutit sur le bureau de Jean Fortin & Associés. Il ne reste plus à faire comme travail qu'un « état final des recettes et débours » et à le faire approuver par les deux seuls créanciers. Une affaire de quelques heures à peine.

Une réunion a lieu à laquelle seul le représentant de Revenu

Québec assiste. Il approuve ce bilan final, qui prévoit des honoraires de... 18 000 \$ pour Jean Fortin, alors que le travail a presque entièrement été effectué par le syndic précédent. Cela représente 35 % de l'actif. « S'il s'agissait d'un prêt, (cela) serait considéré comme un taux nettement usuraire », écrit le juge Baudouin.

Fortin, estime le plus haut tribunal au Québec, « a clairement profité d'une situation créée par la négligence ou au moins l'indifférence passive du représentant de Revenu Québec et l'absentéisme de Revenu Canada ».

En principe, l'affaire est conclue une fois les honoraires d'un syndic approuvés par les créanciers, qui sont censés avoir l'oeil ouvert : chaque dollar d'honoraire est autant de perdu pour eux. Mais ici, le re-

gistraire aux faillites a décidé qu'il ne donnerait pas son approbation les yeux fermés. Les honoraires réclamés étaient carrément abusifs et il les a réduits à 7000 \$. Cela a grandement déplu à Jean Fortin, qui s'est adressé à un juge de la Cour supérieure, puis à la Cour d'appel.

Le juge Baudouin se scandalise de l'attitude du syndic, mais la question de droit n'est pas là : un registraire a-t-il le pouvoir de réduire, sans que personne ne lui demande, les honoraires d'un syndic trop gourmand ? La Cour d'appel estime que oui, malgré une jurisprudence qui dit le contraire majoritairement. Le plus haut tribunal québécois décide donc qu'il y a lieu de modifier l'interprétation de la loi.

Il est impensable que le regis-

traire n'ait pas le pouvoir de « contrôler les abus manifestes de façon à maintenir la crédibilité du système », de dire le juge Baudouin. Dans un cas comme celui de Fortin, il était impératif d'intervenir. C'est l'image de l'administration de la faillite qui est en cause.

Les gouvernements ont fait preuve de « paresse, incurie ou simple désintéressement » et ce n'est pas parce que le pouvoir n'est pas écrit en toutes lettres qu'on doit laisser aller.

Les honoraires de Fortin demeureront donc à 7000 \$ et la porte est maintenant bien ouverte aux registraires ou à la cour pour réviser à la baisse, en cas d'abus clair, les honoraires d'un syndic, même sans qu'on en fasse la demande.

Campagne de prévention auprès des élèves de la maternelle



Les marionnettistes Diane Choquette et Catherine Kohler incarneront Bertille et Nello dans 80 écoles québécoises au cours de la prochaine année, histoire de sensibiliser les enfants aux dangers des médicaments et des produits domestiques.

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Pour un enfant, la crème à raser et la crème fouettée se ressemblent étrangement. Et les sirops et comprimés médicamenteux, avec leurs couleurs attirantes, ont plus souvent qu'autrement l'apparence invitante de jus et de bonbons.

Ce genre de méprise peut avoir des conséquences dramatiques : en 1998, près de 23 000 cas d'intoxications impliquant des enfants de moins de cinq ans ont été traités par le Centre antipoison du Québec (CAPQ).

Soucieux de prévenir ce genre de situation malheureuse, le Centre antipoison a entrepris de sensibiliser les élèves de la maternelle aux dangers des substances toxiques. Et pour capter l'attention des tout-petits, le CAPQ a choisi d'utiliser un médium qui a fait ses preuves : le spectacle de marionnettes.

La journée d'hier marquait en effet le lancement, à l'école primaire Saint-Barthélémy, dans la Petite-Patrie, d'une tournée d'un an au cours de laquelle la compagnie L'Illusion, Théâtre de marionnettes, présentera dans 80 écoles québécoises un court spectacle soulignant l'importance du bon usage des médicaments et des produits domestiques.

Intitulé *Bertille et Nello* et bénéficiant du soutien financier d'Uniprix et de la compagnie pharmaceutique Pro Doc, ce spectacle amusant est le descendant direct de celui créé il y a une douzaine d'années par Céline Plourde, une pharmacienne de Saint-Léonard-d'Aston, dans les Bois-Francs.

« Je me rendais compte à quel point l'enfant est fragile, mais aussi à quel point il veut apprendre, a-t-elle expliqué hier. Aujourd'hui, les premiers enfants qui ont vu le spectacle sont rendus en quatrième ou cinquième secondaire, et ils me disent qu'ils se souviennent encore de ce qu'ils ont appris grâce à Bertille et Nello. »

En marge de chaque représentation, les enfants ont l'occasion de poser des questions à un pharmacien qui assiste au spectacle. De plus, chaque élève reçoit un cahier pédagogique pouvant être complété à la maison avec les parents.

Produits domestiques

Selon les données du CAPQ, 49 % des intoxications — on en a relevé plus de 57 000 l'an dernier — sont causées par des produits domestiques comme la peinture, les vernis et les diluants, contre près de 44 % pour les médicaments. La majorité des intoxications, soit 69 %, se produisent par voie orale.

Le CAPQ recommande de garder à la maison du sirop d'ipéca (un vomitif) et du charbon activé, deux substances disponibles sans ordonnance dans les pharmacies et fort utiles en cas d'intoxication.

Certains contre-indications existent toutefois. On recommande donc, en cas d'absorption, d'inhalation ou d'aspersion d'un produit toxique, de commencer par communiquer avec les infirmières du service de consultation toxicologique du Centre antipoison du Québec, au numéro sans frais 1-800-463-5060, accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine. Le délai d'attente ne dépasse pas cinq minutes.

Êtes-vous prêt pour le contact?

ELYPS
SOLUTIONS DE RÉPARTITION

ELYPS, la nouvelle solution en répartition, vous offre des services de radiocommunication à la mesure de vos besoins. Découvrez et appréciez tous les avantages du nouveau réseau de répartition évoluée KONTROL* d'ELYPS.

- Ressources d'un réseau privé sur un réseau de répartition public
- Transmission intégrée de la voix et des données
- Aucune période d'attente
- Interconnexion possible avec le réseau téléphonique public
- Programmation à distance
- Service d'affichage sur les appareils
- Service à la clientèle hors pair... et plus encore

Pour plus de renseignements sur les solutions de répartition d'ELYPS et sur son nouveau réseau KONTROL, n'attendez plus!

1 888 66-ELYPS
www.elyps.com

* Plate-forme EDACSSM 900



Le choix attendu

Trophée Aïcha des Gazelles: les Québécoises galèrent

NADINE FILION
collaboration spéciale
DÉSERT DU SAHARA, Maroc

Le Trophée Aïcha des Gazelles, c'est pas « jojo », comme diraient les Français qui l'organisent. Les 18 Québécoises qui y participent l'ont appris à leurs dépens hier, toute première journée de compétition.

La description de la première des neuf étapes était pourtant encourageante: « Les non-aguerries pourront rentrer doucement dans l'épreuve. » Au programme: neuf heures d'orientation dans les plaines désertiques, entre les montagnes rocheuses et au creux des oueds.

Les neuf heures prévues se sont transformées en 20 heures pour les soeurs Saint-Germain (équipage Alcan/Ericsson). Après s'être lancées à l'assaut du désert dès 6 h 30 le matin, elles n'ont retrouvé le bivouac qu'à 2 h 30... le lendemain matin. Elles n'ont dormi qu'une petite heure avant de reprendre leurs cartes, leur boussole et la route... probablement pour un autre trajet de 15 heures.

La fatigue se lisait sur les visages au terme de cette première journée. « On s'attendait à ce que ça soit difficile, rapporte Anne-Marie Lefebvre (équipage Boomerang/Rythme FM). Mais là, je sais exactement à quel point ça l'est! » La Gazelle souffre d'une vilaine otite et n'est pas en mesure d'apprécier les beaux paysages du Sahara marocain. Sauf qu'à la vue de ses toutes premières dunes, « j'en ai pleuré! » dit-elle.

Par contre, les deux Julie (Royer et de La Bruère, équipage Motos Thibault Sherbrooke) ont eu tout le loisir d'inspecter leur environnement: ne réussissant pas à mettre la main sur leur boussole, elles ont strictement navigué avec les cartes et le relief du terrain. Personne n'en croyait ses yeux lorsqu'elles sont entrées au bivouac à 19 h, triomphantes. Avec leur langage coloré qui fait plier de rire les Français, la machiniste et la bûcheronne ont raconté leurs péripéties: « On est parties le matin en roulant à 120 kilomètres dans les pistes. On allait tellement vite que parfois, plus une roue ne touchait terre. » Surprise à l'arrêt consacré au lunch: la jerrican d'eau n'a pas supporté le traitement et s'est vidée



PHOTO NADINE FILION, collaboration spéciale

Neuf équipages québécois, que l'on voit en partie sur la photo, participent au 9^e Trophée Aïcha des Gazelles. Ce rallye réservé aux femmes met à l'épreuve cette année une centaine de participantes (québécoises, françaises, marocaines, allemandes et belges).

sur les vêtements, la tente, les sacs de couchage... « C'est pas grave! Il fait chaud et on se fait un fun noir! »

Une autre surprise, cette fois du côté de l'équipage Cité Rock Détente Estrie. Sophie Racette-Ville-neuve a été la première des 40 duos inscrits au Trophée Aïcha des Gazelles à dénicher la balise numéro un, puis la balise numéro deux. Et ce même si sa coéquipière Marie Noël Paré passe un mauvais quart d'heure, donnant l'impression depuis son arrivée au Maroc de se demander ce qu'elle y fait. La jeune femme de 22 ans est pourtant, de toutes les Québécoises, celle qui débourse le plus pour cette aventure. Faut-il d'avoir trouvé tous les commanditaires nécessaires, elle aura mis de sa poche tout près de 15 000 \$.

Les deux belles-soeurs Mélanie

Carpentier et Claude Bélanger (équipage Paradigm/Tourisme Québec), de même que Raymonde Legendre et Brigitte Geoffroy (équipage Cantel/Ericsson) ont rapidement su ce que c'était que de se trouver au beau milieu du désert à la nuit tombée. Le bivouac les a accueillies presque sur le coup de minuit. « Aviez-vous envie de pleurer? » leur a demandé Renée Dumais-Beaudoin (équipage Liné/Ciel FM), une mère de trois enfants qui vient de réaliser ce que l'expression « sports extrêmes » veut dire.

« Non, lui a répondu Mélanie. Jusqu'à ce que vers 19 h, un pneu déjante et qu'on se rende compte que le cric ne fonctionnait pas... » Cette dernière avoue ne pas avoir trouvé le temps d'avaler quoi que ce soit de la journée. « Je ne suivrai pas cette allure bien longtemps ».

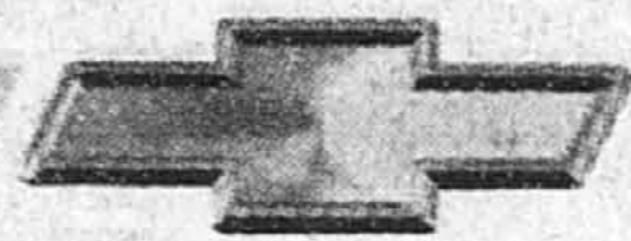
Marie Mathers de Saint-Eustache, participante au dernier trophée et cette fois membre de l'organisation, n'a voulu décourager personne, mais s'est montrée très claire: « C'est ça, le rallye. C'est non-stop, les filles. Et ce n'est pas fini. »

À voir les yeux cernés ce matin, à l'aube de la deuxième étape, on se demande qui survivra. « Il y a des choses bien pires! a lancé Raymonde Legendre. Il y en a qui meurent... »

Quarante équipages, dont neuf québécois, participent au 9^e Trophée Aïcha des Gazelles. Le seul rallye strictement réservé aux femmes met au défi cette année une centaine de participantes (québécoises, françaises, marocaines, allemandes et belges). Au menu: parcourir en dix jours quelque 2500 kilomètres en hors piste. Tout en

prenant soin d'éviter les oueds (ces rivières asséchées où les 4x4 ne passent pas toujours sans encombre), de trouver le passage qui se cache entre deux montagnes rocheuses et de vaincre les dunes de sable où il est si facile de s'enliser, mais beaucoup moins d'en sortir.

Le Trophée Aïcha des Gazelles n'a rien d'une balade du dimanche. Chercher des balises (petit drapeau flottant au beau milieu du désert) de 12 à 15 heures par jour, garder le cap sur des cartes vieilles de 40 ans et sur un terrain bourré d'obstacles naturels, trouver le bivouac à la tombée de la nuit (parfois même beaucoup plus tard!), dormir quatre heures dans une mini-tente et un sac de couchage de plus en plus sablonneux, et ce par des températures qui frisent à peine les quatre degrés, le tout dans un environnement aussi inconnu qu'inhospitalier.



Maxi flexibilité. Mini prix.

1,9%
à la location ou à l'achat**

La VENTURE de Chevrolet

★★★★★

La Venture de Chevrolet est le premier véhicule (voiture ou camion léger) à avoir reçu la mention cinq étoiles, l'indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors des tests d'impact latéral!

Configuration de sièges no 20"



Maxi puissance.

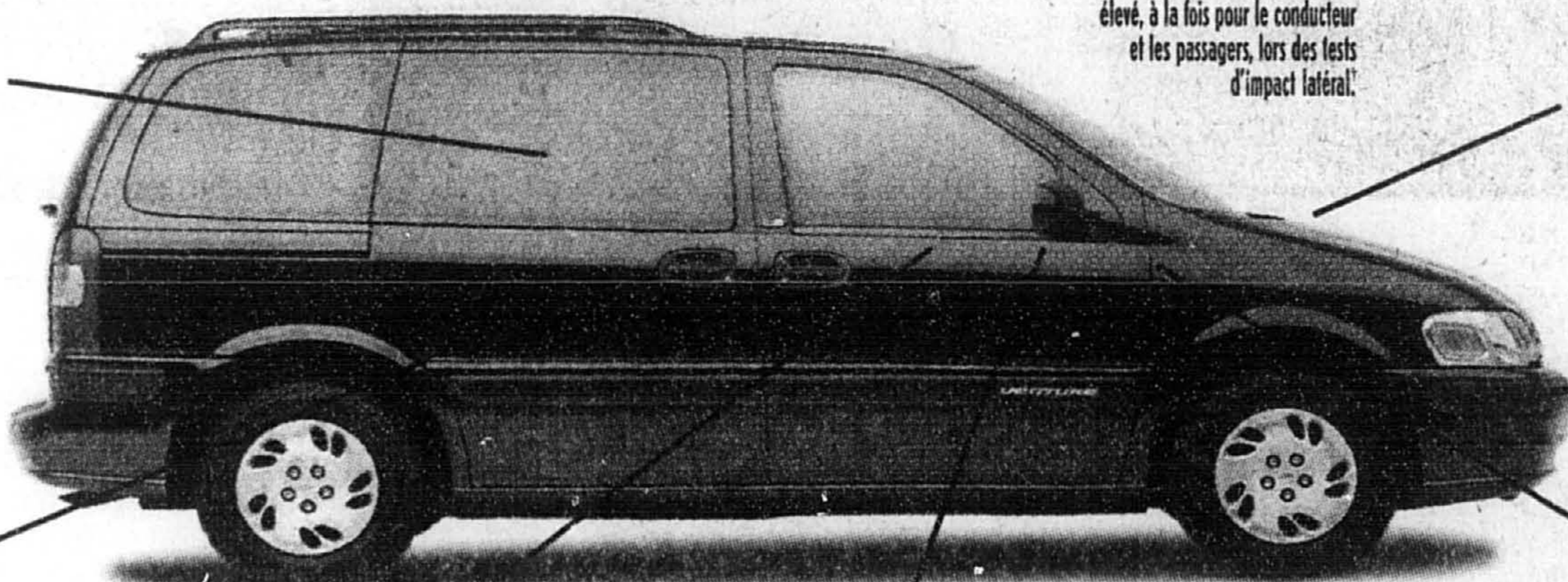
Moteur V6 de 3,4 litres développant 185 chevaux, boîte automatique 4 vitesses.

Configuration de sièges no 12"



Maxi pratique.

Multiples possibilités d'aménagement intérieur pour 7 personnes.



Maxi ouverture.

Porte latérale coulissante.



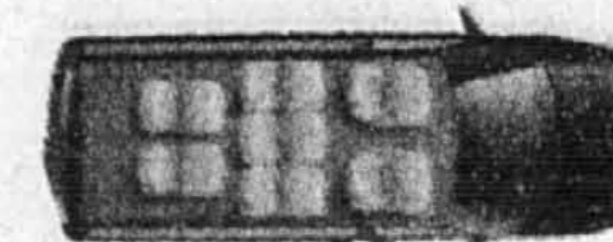
Configuration de sièges no 8"

Maxi sono.

Radiocassette AM/FM stéréo.

Maxi contrôle.

Verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commande électrique. Volant inclinable. Climatiseur.



Configuration de sièges no 31"

Maxi sécurité.

Sacs gonflables côtés conducteur et passager types latéraux et frontaux, freins antiblocage aux quatre roues.

Comptant	Mensualité
0\$	342\$
1 894\$	288\$
3 995\$	228\$



La Venture 1999. Devenir parents, c'est avoir à faire face à davantage de responsabilités. Dorénavant, le moindre coup de pouce est le bienvenu. Voilà pourquoi sa personnalité très flexible la rend vite très attachante. Tout ça avec le plein en équipement de série et surtout à mini prix.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquent aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Immobilisation, assurance et taxes en sus. Délai de sécurité d'au plus 425 \$ et première mensualité exigées à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 \$ du km après 80 000 km. **Taux de financement de 1,9% jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). **Certains aménagements de sièges illustrés sont possibles avec les sièges modulaires offerts en option. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com

228\$ /mois*
location 36 mois
transport et préparation inclus



La Venture. La Maxi Mini Van.

Deux noyades dans la rivière des Mille-Îles

Les victimes avaient consommé de l'alcool et ne portaient pas de gilet de sauvetage

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Deux frères de 19 et 34 ans se sont noyés, tôt hier matin, alors qu'après avoir consommé de l'alcool, ils ont pris place dans un canot, sans gilet de sauvetage, pour faire une randonnée sur la rivière des Mille-Îles. La police de Saint-Eustache n'a retrouvé ni les corps ni l'embarcation.

Peu avant 2 h, Michel Gagnon et son jeune frère, Guy Desjardins, qui habitaient avec des amis un chalet loué sur la 29^e Avenue, ont décidé de se rendre en canot sur une île. Ils ont voulu emmener avec eux l'amie de Desjardins, Nathalie Grenier. Celle-ci a toutefois refusé de monter dans l'embarcation des deux hommes, qui, compte tenu des circonstances, couraient à leur perte.

Gervaise Gagné, mère de Nathalie Grenier et conjointe de Michel Gagnon, a raconté que sa fille était venue la chercher en pleurs après avoir vu le canot chavirer. « Une fois près de l'eau, j'ai entendu des sons : "Hé, Ho !" Ça n'avait pas l'air de cri de détresse, de panique. Ça a duré 20 minutes. Je suis revenue et j'ai alerté la police », a indiqué M^{me} Gagné.

Selon elle, Guy Desjardins savait très bien pagayer et connaissait la façon de s'y prendre pour ne pas passer dans les endroits dangereux. « Il nous a dit avoir passé beaucoup de temps sur l'eau plus jeune

avec son père », a ajouté M^{me} Gagné.

L'inspecteur Robert Green, de la police municipale de Saint-Eustache, a mentionné que les deux hommes avaient consommé de l'alcool. Lorsqu'ils ont embarqué dans le canot, il ventait passablement et le courant était fort.

Afin d'aider les pompiers locaux dans leurs recherches, la police de Saint-Eustache a demandé l'assistance des pompiers de Laval, qui possèdent de grosses embarcations à moteur et des sonars, appareils permettant de détecter sous l'eau. Les pompiers de Boisbriand ont aussi participé aux recherches, tout comme un hélicoptère de la Sûreté du Québec.

À 15 h 45, les recherches ont été abandonnées. « Le vent s'élevait et ça devenait dangereux pour les policiers et pompiers dans les embarcations. Nous avons fouillé tout le secteur, les corps peuvent aussi bien être accrochés à une roche ou à une branche ou encore avoir été emportés par le courant », a indiqué l'inspecteur Green. En matinée, les secouristes ont retrouvé deux avirons et deux paquets de cigarettes flottant sur la rivière.

Les deux disparus avaient loué le chalet avec des amis en juillet dernier. Selon l'un des colocataires du chalet, c'était la première fois que les deux hommes se servaient du canot.



Michel Gagnon et Guy Desjardins étaient partis pour une simple randonnée en canot.



La conjointe de Michel Gagnon, Gervaise Gagné.



Les recherches menées hier n'ont pas permis de retrouver les corps des deux hommes.

« Être la plus grande société de fonds de placement au monde : un pouvoir incomparable ! »



L'expertise inégalée d'un réseau mondial de professionnels et les 50 ans d'expérience de la société, voilà autant de qualités qui ont su convaincre 15 millions de gens comme vous de confier 825 milliards* de leurs économies à Fidelity. Une connaissance approfondie des marchés et un accès privilégié aux meilleures ressources de placement qui soient permettent à la plus grande société de fonds de placement au monde de vous aider à préparer votre avenir financier avec confiance.

Renseignez-vous à propos de Fidelity auprès de votre conseiller en placements, ou communiquez avec nous au

1 800 263-4077 www.fidelity.ca

Lisez attentivement le prospectus des fonds avant d'investir.

*Actif géré au 28 février 1999.



Fidelity  Investments[®]

15 MILLIONS D'INVESTISSEURS NOUS FONT CONFIANCE

Louise Lortie coupable de négligence criminelle

Presse Canadienne
HULL

La saga judiciaire de la naturothérapeute Louise Lortie a connu son dénouement hier, alors que la juge Louise Turpin, de la Cour du Québec, a reconnu la femme de 62 ans coupable de négligence criminelle ayant causé la mort, le 28 mars 1994, de la jeune diabétique de 13 ans de Hull, Lisanne Manseau.

« La version de Mme Lortie est invraisemblable, improbable, renversante, absurde et non crédible », n'hésite pas à conclure la juge Turpin, qui met ainsi un terme à un dossier qui aura donné lieu à toute sortes de rebondissements (plaidoyer de culpabilité, retrait du

plaidoyer de culpabilité, demande de récusation du juge et absences de l'accusée pour cause de maladie).

À la lumière des témoignages entendus, le tribunal dit avoir acquis la certitude que Mme Lortie est celle qui a conseillé à Sylvie Fortin de cesser d'administrer de l'insuline à sa fille. « Le décès de Lisanne Manseau est imputable à l'accusée, qui a agit de façon dangereuse, téméraire, irresponsable et irréfléchie, en conseillant que l'on cesse de lui administrer de l'insuline », affirme la juge Turpin.

Trois jours avant que Lisanne Manseau ne meure, sa mère, sur les conseils de Mme Lortie, a cessé les injections d'insuline pour y substi-

tuer des gouttes naturothérapeutiques, du jus de poire et de demerara (sucre de betterave).

En seulement trois jours, la santé de Lisanne Manseau s'est rapidement détériorée, malgré les appels à l'aide lancés par Sylvie Fortin à l'endroit de Louise Lortie qui se voulait alors rassurante, expliquant que tout allait bien et qu'une visite à l'hôpital était inutile. L'autopsie pratiquée sur le corps de la jeune Lisanne devait conclure à un décès imputable à une insuffisance d'insuline.

Visiblement déçu de la décision du tribunal, l'avocate de Mme Lortie, Manon Guitard, n'a pas caché que la possibilité d'un appel serait sérieusement envisagée.

De son côté, le procureur de la Couronne, Martin Côté, a poussé un soupir de soulagement. Celui-ci a l'intention de recommander au tribunal une peine de détention à l'endroit de Mme Lortie puisque, selon lui, les faits de la cause ne militent pas en faveur de l'octroi d'un emprisonnement qui pourrait être purgé dans la communauté.

Me Côté avoue que la suggestion de sentence qu'il fera au tribunal pourrait être plus sévère que ce qu'il aurait recommandé l'année dernière, au moment où Mme Lortie avait accepté de plaider coupable avant de revenir sur sa décision.

La juge Turpin prendra connaissance le 9 juin du rapport présentiel convenu par les parties.

PASSAT

Une grande voiture.



Un petit prix.
379 \$
PAR MOIS*

LOCATION 36 MOIS
PASSAT GLS 99

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

* L'offre s'applique à une Passat GLS 1999, 5 vitesses, neuve. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 2 875 \$ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 430 \$ requis à la transaction. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 \$ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Crédit VW Canada, Inc. Offre valide pour un temps limité. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Chez les concessionnaires participants.

Êtes-vous fait pour Volkswagen? 

1 888 ROULE VW ou VW.COM





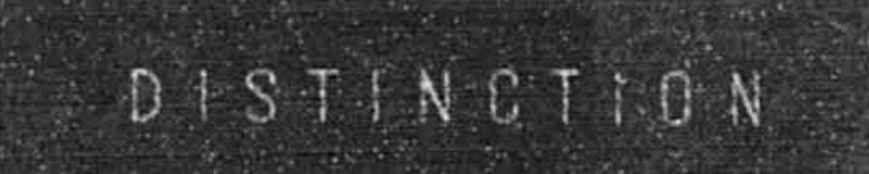


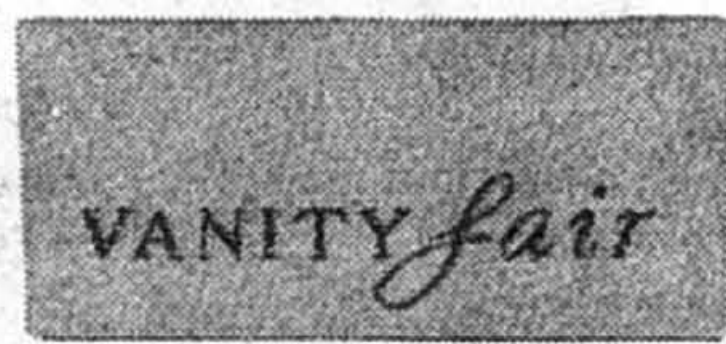
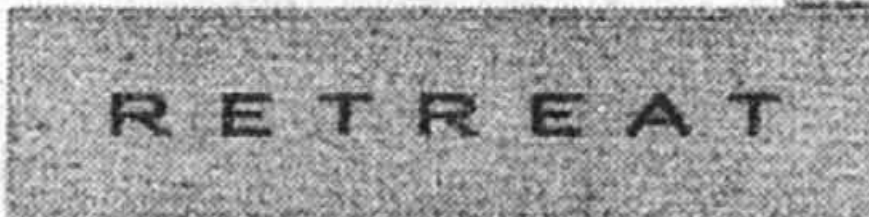





LES CONCESSIONNAIRES VOLKSWAGEN

Achetez-en 1
et obtenez
50%
de rabais
à l'achat d'un 2^e article

Seulement chez Eaton.

Lorsque vous achetez un article à prix courant de l'une de ces marques, obtenez 50 % de rabais à l'achat d'un 2^e article* parmi ces mêmes marques. Vous trouverez des modèles de grande qualité pour hommes, femmes et enfants ainsi que pour la maison. Vous ne pourrez profiter de rabais comme ceux-là nulle part ailleurs, car ces marques sont offertes seulement chez Eaton.

Offre en vigueur jusqu'au 2 mai 1999 seulement.

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 



*Le second article doit être de valeur égale ou moindre. Cette offre s'applique sur les articles à prix courant seulement. Exceptions : serviettes Eaton Home à 9,99\$ et paquet de 3 bas-culottes Vanity Fair à 14,99\$. Les paquets multiples sont considérés comme étant un article. Magasins-entrepôts et centres de liquidation non compris. Achats en personne seulement.

Les Québécois boivent moins et mieux

Éduc'Alcool célèbre son dixième anniversaire

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Les Québécois boivent moins et ils boivent mieux. C'est du moins le constat que fait l'organisme Éduc'Alcool, qui fête cette année son dixième anniversaire.

L'organisme, à qui l'on doit le fameux slogan « La modération a bien meilleur goût », rencontrait la presse hier afin de faire le point sur ses réalisations et tracer les grandes lignes de ce que sera son action future.

Citant l'Addiction Research Foundation et Statistique Canada, le président du conseil d'administration, Jean-Guy Dubuc, a souligné que le Québec est la province qui affiche le plus faible taux de problèmes reliés à l'alcool, taux calculé à partir de la consommation, des infractions aux règlements de la circulation, du temps passé à l'hôpital et du taux de mortalité.

Cette performance est d'autant plus méritoire, a-t-il dit en entrevue, que le Québec est également la province où la réglementation entourant l'alcool est la plus souple, permettant notamment la vente de vin et de bière dans tous les dépanneurs et magasins d'alimentation, et prévoyant l'ouverture sept jours sur sept de succursales de la Société des alcools.

Pour passer son message, Éduc'Alcool a misé sur une approche non répressive, ciblant divers groupes : adolescents, motoneigistes, automobilistes, note M. Dubuc. « On incite les gens au plaisir en leur disant qu'ils risquent d'en avoir plus s'ils boivent moins », explique-t-il.

Que cela soit dû aux efforts d'Éduc'Alcool reste à démontrer, mais le fait est qu'en 1978, 9 % de la population consommait de l'alcool tous les jours, contre 4 % en 1994.

Cependant, les jeunes de 15 à 19 ans restent largement réfractaires aux campagnes de promotion d'Éduc'Alcool, reconnaît M. Dubuc. « On va maintenant commencer un programme dès le secondaire I, parce qu'on s'est rendu compte que quand on n'intervient que vers la fin du secondaire, plusieurs jeunes ont déjà commencé à prendre de l'alcool. On doit essayer de les influencer dès qu'ils commencent à consommer. »

15 ANS DE SUCCÈS

Il y a 15 ans, Chrysler réinventait l'automobile familiale avec l'Autobeaucoup. Depuis ce temps, année après année, la mini-fourgonnette Dodge/Plymouth est demeurée la plus vendue au pays. Aujourd'hui, votre concessionnaire Chrysler vous offre la mini-fourgonnette 15^e anniversaire, série Platine.



Mini-fourgonnette Dodge/Plymouth 15^e anniversaire, série Platine modèle à empattement court

Insignes spéciaux 15^e anniversaire, série Platine • Couleur extérieure exclusive platine éclatant • Glaces à écran solaire
Moteur V6 de 3,0 litres • Transmission automatique à quatre rapports • Climatiser • Deux portes coulissantes • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques • Sièges pour sept passagers • Sièges à roulettes Easy Out™ • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM stéréo • Essuie-glace de lunette arrière • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Poutres de protection dans les portes • Plein d'essence!

269\$* PAR MOIS **OU** **21 799\$[‡]**

Aucun dépôt de sécurité. Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 565 \$.

Taxe sur le climatiseur incluse.

0 \$ de comptant initial : 372 \$* par mois. Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Vous pouvez également vous procurer le modèle à empattement long de la mini-fourgonnette Dodge/Plymouth 15^e anniversaire, série Platine.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.



* Tarifs mensuels établis d'après la description du véhicule ci-dessus avec ensemble 2ET + GKD + AAA + AAF + couleur extérieure platine. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable du kilométrage excédentaire après 81 200 km, au taux de 12 ¢/km. Rachat non requis. ‡ Transport (855 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Le prix retient la prime d'encouragement du fabricant comprise au concessionnaire. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre louer à prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks. † Plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle neuf 1999. Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.



loto-québec résultats

Banco Tirage du 99-04-26
4 7 8 12 14
15 18 22 29 30
37 39 40 45 48
50 56 58 66 67

Chiffre Tirage du 99-04-26
3 4
691 7885

Extra Tirage du 99-04-26
NUMÉRO: 070321

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ en cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

TOUT ÇA... INCLUS! Rien de comparable!

**+ un cadeau:
un très utile tiroir
de chargement!**

OUTBACK 99 Traction intégrale

Sièges avant chauffants Régulateur de vitesse
Stéréo AM/FM 80 watts, lecteur de cassette
Coussins gonflables SRS, conducteur et passager avant
Lève-glaces et verrouillage des portes à télécommande

Dégivreur d'essuie-glaces avant
Essuie-glaces à balayage intermittent
Essuie-glace/lave-glace lunette arrière

Rétroviseurs électriques extérieurs chauffants

Chauffe-moteur 165 chevaux-vapeur 2,5 litres

Freins ABS à 4 capteurs, 4 circuits

Phares antibrouillard à halogène

Roues en alliage poli 15 po à 6 rayons

359\$*

/mois

4x4

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Outback Legacy (SWL+425-CL) : versement initial de 2795 \$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année, 8 ¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. L'offre se termine le 30 avril 1999. Sous réserve d'approbation de crédit. Le modèle illustré peut différer. Détails chez votre concessionnaire. www.subaru.ca

- | | | | | | | | |
|--|---|---|--|--|--|---|---|
| SUBARU AUTO CENTRE
Montréal (514) 937-4235 | CONCEPT AUTOMOBILES
Granby (450) 372-2007 | LACHUTE SUBARU
Brossard (450) 592-9967 | SUBARU REPENTIGNY
Repentigny (450) 585-9950 | ADM AUTOMOBILE
Subaru de Laval (450) 668-6041 | SUBARU SAINTE-AGATHE
Sainte-Agathe des Monts (819) 326-1800 / 800 853-1600 | CARON SUBARU
Valleyfield (450) 371-8511 | GRAVEL SUBARU
Saint-Jean-sur-Richelieu (450) 347-2835 |
| SUBARU LONGUEUIL
Longueuil (450) 677-6361 | JOLIETTE SUBARU
Joliette (450) 755-1955 | SUBARU SAINT-HYACINTHE
Saint-Hyacinthe (450) 773-2622 | JOHN SCOTTI SUBARU
Saint-Jérôme (514) 725-8384 | CARREFOUR SUBARU AUTO
Sainte-Rose (450) 625-1114 | SUBARU LAVIGNE
Sainte-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327 | SUBARU SAINT-JÉRÔME
Saint-Jérôme (450) 476-6165 | GATINEAU SUBARU
Gatineau (819) 643-4341 |



HÉ! TOI! J'AI LE COUP DE FOUDRE POUR TOI!



**L'ÉVÉNEMENT
LE PRINTEMPS
S'ÉCLATE**

1,9%[†]
**FINANCEMENT
À L'ACHAT**

**JUSQU'À 48 MOIS SUR TOUTES
LES MAZDA 1999 EN STOCK**

Mazda Miata 1999



Lauréate du Prix des Voitures
de l'année 1999 de l'AJAC



Mazda Protegé SE *SPORT* 1999

OU
ACHÉTEZ
À PARTIR DE
15 895\$*

OU
LOUEZ
À PARTIR DE
219\$ PAR MOIS,
POUR 48 MOIS**

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS!
COMPTANT INITIAL DE 1 895\$

Disponible en édition limitée avec toit ouvrant électrique
et becquet arrière. Lecteur de CD inclus!
Profitez du printemps avec l'édition Protegé SE SPORT 1999.



Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2 4 portes 1999

OU
ACHÉTEZ
À PARTIR DE
18 195\$*

OU
LOUEZ
À PARTIR DE
245\$ PAR MOIS,
POUR 48 MOIS**

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS!
COMPTANT INITIAL DE 1 275\$

Cotée parmi les meilleurs achats selon Consumers Digest
Moteur V6 de 3L • Radio AM/FM avec lecteur de CD
• Freins antiblocage à l'arrière



Mazda 626 LX V6 1999

OU
ACHÉTEZ
À PARTIR DE
23 995\$*

OU
LOUEZ
À PARTIR DE
299\$ PAR MOIS,
POUR 48 MOIS**

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS!
COMPTANT INITIAL DE 2 600\$

Obtenez une Mazda 626 LX V6 à un prix inférieur à celui
d'une Camry LE 4 cylindres* • Boîte automatique • Climatiseur
• Lecteur de CD • Groupe électrique



Mazda Millenia S 1999

OU
ACHÉTEZ
À PARTIR DE
34 995\$*

OU
LOUEZ
À PARTIR DE
399\$ PAR MOIS,
POUR 48 MOIS**

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS!
COMPTANT INITIAL DE 5 000\$

Son moteur breveté à cycle Miller est considéré comme un des
dix meilleurs du monde** • Antipatinage électronique • Freins
antiblocage (ABS) • Rétroviseurs extérieurs et sièges avant chauffants

Coup de foudre! Coup de fougue!



mazda

VISITEZ NOTRE SITE WEB: www.mazda.ca - Informez-vous au sujet du programme universitaire et collégial Mazda pour les diplômés.

*D'après une comparaison des prix de détail suggérés pour 1999 et publiés par les manufacturiers Mazda et Toyota en janvier 1999. **Magazine Ward's Auto World (1995-1998)

Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda Protegé SE SPORT 1999 neuves, modèle D4XM59SA20, Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2 1999 neuves, modèle XCTB59DA00, Mazda 626 LX V6 1999 neuves, modèle F4LV79AA00, et les Mazda Millenia S 1999 neuves, modèle K4LN79TA00, en stock chez les concessionnaires. †Exemple de financement à l'achat: 10 000\$ au taux de 1,9%; 48 paiements de 216,52\$; coût d'emprunt de 392,96\$; total à payer de 10 392,96\$. Cette offre n'est pas disponible sur l'édition limitée du 10^e anniversaire de la Mazda Miata 1999. **Taux de location personnalisée Mazda: Offres portant uniquement sur la location-bail au détail pour une période de 48 mois. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité exigés. Pour les Mazda Protegé SE SPORT et Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2, dépôt de sécurité de 300\$. Pour la Mazda 626 LX V6, dépôt de sécurité de 350\$. Pour la Mazda Millenia S, dépôt de sécurité de 500\$. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Pour tous les modèles en location-bail: limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Autres options de location également disponibles. *Frais de transport et préparation: 795\$ pour les Mazda Protegé SE SPORT, Mazda 626 LX V6 et Mazda Millenia S et 1 055\$ pour la Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2, immatriculation, assurances et taxes en sus. Offres d'achat disponibles sur tous les modèles neufs en inventaire. Les concessionnaires peuvent vendre et louer à prix inférieur. Offres d'une durée limitée à compter du 5 avril 1999. Offres de financement et de location soumises à l'approbation du crédit.

Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement.



L'organisation du travail est à la source de maladies mentales

Un professeur de l'Université de Montréal s'inquiète

LILIANNE LACROIX

Plus encore que la surcharge de travail et l'insécurité, la véritable cause des problèmes de santé mentale en milieu de travail réside dans l'organisation même du travail qui prive une majorité écrasante de travailleurs de toute source de gratification autre que pécuniaire.

C'est ce que concluait hier Raymond Chenel, membre du Groupe de recherche en écologie sociale de l'Université de Montréal, dans le cadre du colloque provincial sur la santé mentale et le travail qui se déroule à Trois-Rivières. « Cette hypothèse est d'ailleurs renforcée par certaines études affirmant que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas les cadres supérieurs qui sont les plus touchés par les problèmes de santé mentale, mais davantage les personnes ayant le moins de liberté de décision dans l'exécution de leur travail. »

Malgré un discours d'ouverture, on est encore bien loin du partenariat promis, sans compter que les réorganisations ont un effet désastreux sur le tissu social et brisent le peu de solidarité qui pouvait encore exister dans les milieux de travail.

« Cette situation ne serait peut-être pas catastrophique si les personnes au travail étaient en mesure de tisser des liens significatifs en dehors du travail ou d'y retrouver une quelconque source de valorisation. Malheureusement, les personnes isolées et démunies dans leur milieu de travail le sont tout autant à l'extérieur, ce qui finit par les fragiliser », estime le chercheur qui déplore la propension des patrons et des syndicats à considérer cette problématique comme strictement personnelle.

Dans la même veine, le docteur Serge Marquis dénonçait les credos adoptés par les entreprises et gouvernements. « On a tous acheté

l'idée qu'on est capable de faire plus avec moins. Est-ce qu'on s'est déjà interrogé sur les conséquences de telles croyances ? »

Un peu plus tôt, des personnes souffrant de maladie mentale étaient venues témoigner de l'importance du travail dans leur vie.

Pendant dix ans, Serge Béland a mis les bouchées doubles et même triples. Notaire dans une immense étude de Québec, il était chargé de cours à l'Université Laval avant de devenir correcteur d'examens. Quand on a refusé de remplir la promesse qu'il deviendrait associé et qu'on a préféré le congédier, il a craqué. Schizophrénie affective. Il avait des hallucinations. La télé, la radio lui parlaient, sans compter René Lévesque qui, en plein débat de l'Assemblée nationale, lui demandait de lui succéder. L'alcoolisme dans lequel il a sombré a empiré les choses, sans compter les multiples tentatives de suicide : « Je n'ai jamais rien réussi dans ma

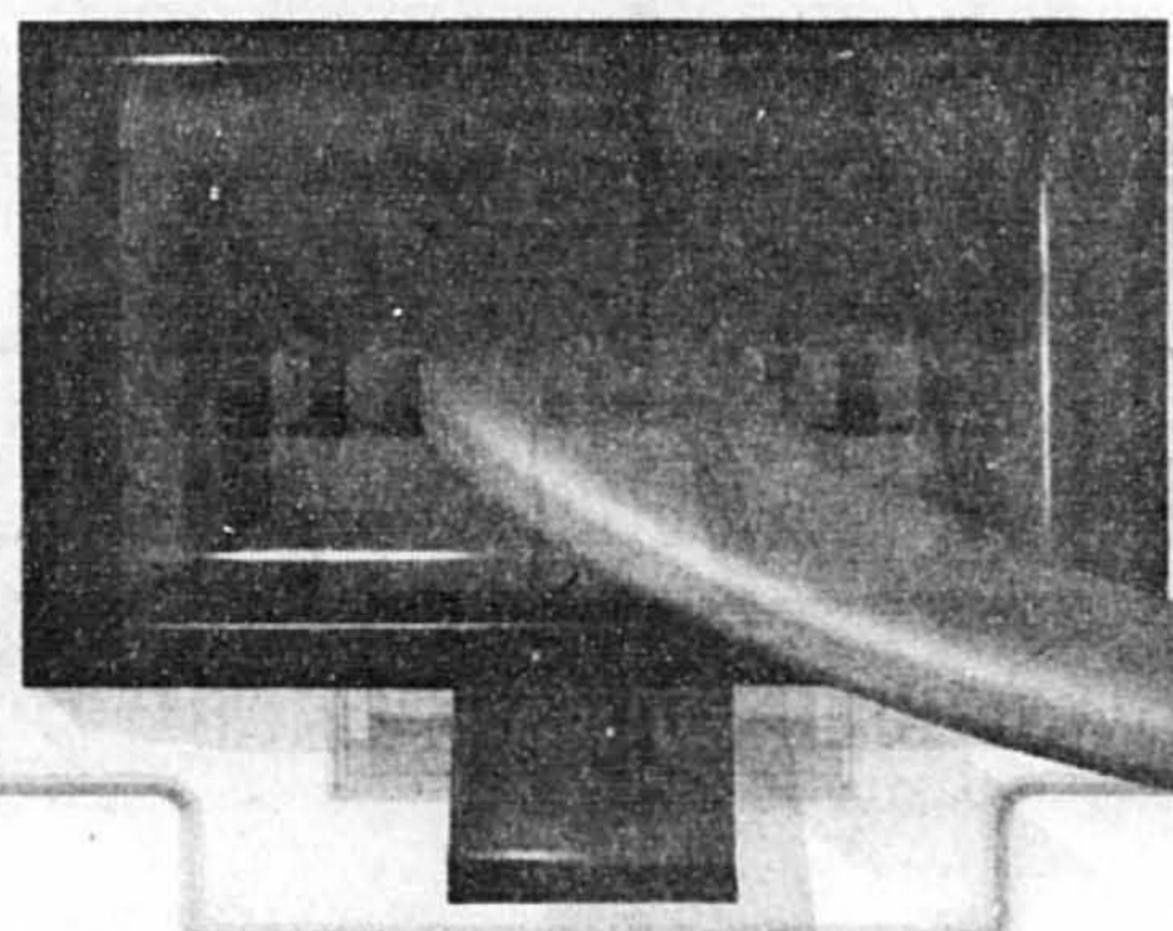
vie ! » dit-il en souriant.

Il travaille maintenant dans un centre d'intégration au travail, ne boit plus, prend ses médicaments régulièrement et n'a plus vécu de crises. Il touche un « salaire » horaire de 1,25 \$ qui arrondit un peu le chèque de sécurité du revenu. Mais, à l'approche de ses 40 ans, il sait qu'il ne reviendra jamais sur le marché du travail dont il ne peut plus soutenir le rythme.

Claude Pelletier, lui, s'apprête à entreprendre un nouvel emploi de contremaître en soudure, après avoir vécu les bas de la manico-dépression. « Toute ma jeunesse, j'avais été sur un high. Toujours plus vite que les autres, toujours capable d'en prendre plus... jusqu'à ce que je craque. » Son nouveau salaire ? Il n'a même pas posé la question, semble-t-il : « Juste de me sentir utile et accepté, c'est ça qui compte. Me bercer devant le « chassis », je ne suis pas capable ! »

En affaires!

 **MetroNet**



BRANCHÉE SUR LES AFFAIRESSM

MetroNet est la nouvelle entreprise nationale de télécommunications branchée sur les affaires... uniquement sur les affaires. Grâce à notre propre réseau national de fibres optiques, nous pouvons vous offrir des services téléphoniques locaux et interurbains, de transmission de données et d'accès à Internet qui correspondent aux exigences précises des milieux d'affaires. Enfin, pour vous simplifier la vie, nous vous offrons des taux concurrentiels et une seule facture.

En matière de télécommunications,
pourquoi ne pas considérer **MetroNet**?

 **MetroNet**
VOIX, DONNÉES, INTERNET
BRANCHÉE SUR LES AFFAIRESSM

1-888-298-9272 • www.metronet.ca

SM Branchée sur les affaires est une marque de commerce du Groupe de communications MetroNet inc., 1999. Tous droits réservés.

Une grande
voiture.

PASSAT




Un petit prix.
379 \$
PAR MOIS*

LOCATION 36 MOIS
PASSAT GLS 99

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

* L'offre s'applique à une Passat GLS 1999, 5 vitesses, neuve. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 2 875 \$ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 430 \$ requis à la transaction. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 \$ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Crédit VW Canada, Inc. Offre valide pour un temps limité. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Chez les concessionnaires participants.

Êtes-vous fait
pour Volkswagen? 

1 888 ROULE VW ou VW.COM



LES CONCESSIONNAIRES
VOLKSWAGEN

2748153

Les systèmes d'aiguillage manuels mis en cause

Presse Canadienne
OTTAWA

Les systèmes d'aiguillage manuels, comme celui qui serait lié à l'accident ferroviaire de Thamesville, en Ontario, sont très répandus sur les milliers de kilomètres du réseau canadien.

Or, selon le groupe de pression Transport 2000, ces systèmes ne devraient plus être en usage dans le corridor Québec-Windsor, qui voit passer le plus important trafic de passagers au Canada.

« Dans le corridor le plus achalandé au pays, ce type d'aiguillage n'a plus sa raison d'être », a affirmé hier Harry Gow, président de Transport 2000.

Les systèmes actionnés à la main, une mécanique éprouvée depuis plus d'un siècle, exigent qu'un cheminot communique avec le poste de contrôle, lequel va relayer l'information aux trains concernés.

Vendredi, à Thamesville, à 50 km à l'est de Windsor, le train 74 a déraillé et deux employés de Via Rail ont été tués. D'après M.

Gow, les réductions budgétaires du gouvernement ont rendu moins sécuritaire le réseau ferroviaire canadien.

Une bonne portion de la voie entre Windsor et London ainsi qu'une autre, entre Ottawa et Montréal, seraient des « zones grises », ainsi nommées parce qu'elles ne sont pas reliées à un poste de contrôle.

Sans un tel système, le mécanicien de la locomotive n'est prévenu que lorsqu'il voit l'aiguillage à l'oeil nu. Or, il est possible qu'à cause de la vitesse, l'employé du train 74 n'ait pas aperçu à temps le disque rouge large de 20 cm, fixé sur l'aiguillage, indiquant qu'il était fermé.

Selon le ministre des Transports David Collette, affirmer que les réductions budgétaires ont provoqué l'accident est « irresponsable ».

Si des recommandations sont faites pour améliorer la sécurité, le gouvernement y réagira, a ajouté M. Collette. Jusqu'ici, les enquêteurs privilégient l'explication de l'erreur humaine.

Vols à la BN de Saint-Césaire

HUGO DUMAS

Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont mis le grappin hier sur deux jeunes montréalais qu'ils soupçonnent d'avoir commis des vols à Saint-Césaire et Sainte-Madeleine, sur la Rive-Sud.

Vers 12h15, deux individus armés ont braqué la succursale de la Banque Nationale de Saint-Césaire et ont pris la fuite à bord d'une camionnette. Environ une heure plus tard, des policiers de la SQ de Sainte-Madeleine ont localisé un véhicule qui correspondait à celui des suspects sur la route 227.

Les policiers ont tenté d'intercepter la camionnette suspecte,

mais le conducteur a refusé de s'immobiliser. Une poursuite a été engagée et la camionnette a finalement plongé dans un fossé. Ses deux occupants ont rapidement pris la fuite dans un bois de Sainte-Madeleine.

Une vaste opération de ratisage a été entreprise. Un premier suspect, âgé de 20 ans, a été retracé dans le bois, vers 14h50. Le deuxième, âgé de 17 ans, a été rattrapé vers 17h30. Les deux jeunes hommes auraient commis un vol dans une résidence du rang Saint-Simon, à Sainte-Madeleine, selon la SQ, qui tentera maintenant de déterminer s'ils ont aussi braqué la Banque Nationale de Saint-Césaire.

La MRC de Joliette s'apprête à signer un contrat controversé de gestion de déchets

BRUNO BISSON

L'adoption d'un contrat controversé de gestion des déchets de 20 ans figure à l'ordre du jour du conseil de la MRC de Joliette de ce soir, et ce, même si le ministre de l'Environnement du Québec, Paul Bégin, étudie encore la possibilité d'intervenir dans ce dossier régional délicat.

D'après un document du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL), ce contrat de 38 millions profitera d'abord à l'entrepreneur choisi, au détriment de la population régionale. Ce document, déposé lors d'une soirée de consultation à Joliette au début du mois et qui a circulé dans la région depuis plusieurs semaines, soulève beaucoup de questions sur ce contrat et conclut que la MRC favorisera l'importation dans la région de tonnes de déchets provenant d'autres territoires, volontairement ou pas.

Le CREL remet d'abord en question le processus d'appel d'offres de la MRC qui, bien que parfaitement légal, s'est déroulé très vite. Le 14 février, l'appel était diffusé. Les soumissionnaires intéressés devaient formuler trois propositions, pour un contrat de neuf mois, quatre ans et neuf mois, et 19 ans et neuf mois. Le 5 mars, soit moins de trois semaines plus tard, la MRC ouvrait la seule soumission reçue, celle de la firme Service Sanitaire R.S., qui exploite l'un des plus gros terrains d'enfouissement au Québec, à Saint-Thomas, dans la MRC de Joliette. « Tous savaient que dans la MRC, Service Sanitaire R.S. était le seul entrepreneur capable de combler les spécifications et conditions de ce contrat », selon le CREL.

Le plus surprenant, c'est que les conseils d'au moins deux des dix municipalités de la MRC avaient fait parvenir des résolutions confirmant leur délégation d'autorité, mentionnant spécifiquement que la MRC devait négocier un contrat de 20 ans avec cette firme. Et ce, une semaine avant que la MRC publie son appel d'offres.

Un contrat particulièrement long

Dans son document, le CREL s'étonne ensuite de la durée de ce contrat exceptionnel. Il en existe un seul autre au Québec, dans la municipalité de Longueuil.

Il critique aussi les arguments de la MRC quant aux économies d'échelle attendues sur 20 ans. Le CREL estime qu'en optant pour un contrat de cinq ans seulement (ce qui coïnciderait à peu près avec l'entrée en vigueur des plans régionaux prévus par le MEF), la différence serait d'un dollar seulement par année pour chaque adresse desservie.

De plus, d'après le document du CREL, « ce contrat ne contient aucun objectif de récupération ni aucune obligation de résultats quant au détournement de matières résiduelles de l'enfouissement, sauf sur le volet mineur de la déchetterie ».

Enfin, comme la MRC adopte le principe d'une tarification par unité de logement, il n'y aura aucun incitatif au recyclage et à la valorisation des déchets pour les 20 prochaines années sur ce territoire. Selon le CREL, ceci va à l'encontre non seulement de l'esprit, mais aussi de la lettre du Plan d'action provincial en la matière, déposé

par le ministère de l'Environnement du Québec en octobre 1998.

Le contrat devait être entériné dès le 9 mars par les élus de la MRC de Joliette, mais les protestations du CREL et un article publié dans *La Presse* ont incité les élus à organiser une soirée d'information, le 8 avril dernier.

Le 13 avril, la MRC adressait une ultime demande de rencontre aux ministres de l'Environnement et des Affaires municipales, Paul Bégin et Louise Harel, pour vérifier si ce contrat « est conforme aux objectifs et exigences » des deux ministères.

Selon le préfet de la MRC et maire de Saint-Charles-Borromée, André Hénault, ni l'un ni l'autre n'y ont répondu, à ce jour. Et malgré des échanges avec des attachés politiques, « le contrat a été mis à l'ordre du jour du conseil de la MRC pour adoption », lors de la séance publique de ce soir.

Au ministère de l'Environnement, Caroline Drouin, attachée de presse du ministre Bégin, a par contre fait entendre un son de cloche très différent. Selon elle, une rencontre était prévue, le 13 avril, entre le préfet et des responsables des deux ministères concernés. La rencontre a toutefois été annulée, « à la demande de M. Hénault ». Aucune autre date ne fut alors fixée.

De plus, affirme-t-elle, « il n'a jamais été exclu par M. Bégin qu'une rencontre ait lieu avec la MRC ». La pertinence d'une telle intervention personnelle du ministre devait être évaluée après la rencontre du 13 avril, à la lumière des informations qu'on aurait alors recueillies sur l'état du dossier.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 9 MAI 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

ENSEMBLE-CADEAU

NEIGES POUR LA FÊTE DES MÈRES

Le cadeau idéal pour les mamans! Comprend 50 mL d'eau de parfum en vapo et 100 mL de crème parfumée pour le corps.

rien que 45\$



SEARS

Copyright 1999, Sears Canada Inc.

Découvrez un autre côté de Sears^{MD}

Politique

Chirac à Québec en septembre

MICHEL DOLBEC
Presse Canadienne, PARIS

Le président français Jacques Chirac profitera du Sommet de la francophonie de Moncton, en septembre prochain, pour se rendre à Québec, a-t-on appris à Paris.

M. Chirac, qui doit également se rendre au Nunavut avant le Sommet, devrait passer une journée dans la Vieille Capitale avant de gagner le Nouveau-Brunswick. Il aura un entretien avec le premier ministre Lucien Bouchard, qui prendra part lui aussi au sommet francophone.

L'ordre du jour de la rencontre n'est évidemment pas encore arrêté mais on sait déjà qu'on abordera des sujets comme l'économie sociale, devenue l'un des grands thèmes de la coopération franco-québécoise depuis la visite au Québec du premier ministre français, Lionel Jospin, l'automne dernier.

Il s'agira de la première visite au Québec d'un président de la République française depuis 1987. François Mitterrand avait cette année-là pris part au deuxième Sommet de la francophonie. Son premier ministre, qui n'était alors nul autre que Jacques Chirac, l'accompagnait.

Arrivé quelques jours plus tôt pour une visite officielle, dans le cadre des rencontres « annuelles » entre premiers ministres français et québécois, M. Chirac s'était notamment rendu à la baie James en compagnie de Robert Bourassa. Cette fois-ci, il ira visiter le nouveau territoire inuit du Nunavut, dans le Grand Nord canadien.

M. Chirac n'est pas revenu au Québec depuis 1987. Il pourrait profiter de son passage dans la Vieille Capitale pour aller saluer les membres de l'Association internationale des maires francophones, réunis pour célébrer le 20^e anniversaire de leur organisation.

L'AIMF a été fondée à Québec en 1979 à l'initiative de M. Chirac. Celui-ci s'était installé deux ans plus tôt à l'hôtel de ville de Paris, qu'il utilisa comme base d'opération pour se lancer — patiemment — à la conquête de la présidence française.

Vingt ans plus tard, M. Chirac est à l'Élysée. Et on réalise que le monde est bien petit... Lors de la création de l'AIMF, le maire de Québec était Jean Pelletier, aujourd'hui chef de cabinet du premier ministre Jean Chrétien, et le sous-ministre aux Affaires municipales était Michel Lucier, maintenant délégué général du Québec à Paris et représentant de Lucien Bouchard auprès de la francophonie...

Le projet de loi sur les jeunes contrevenants est assez flexible pour le Québec, soutient Ottawa

JULES RICHER
Presse Canadienne, OTTAWA

La ministre de la Justice, Anne McLellan, soutient que le projet de loi fédéral sur les jeunes contrevenants est suffisamment flexible pour accommoder les besoins du Québec.

Selon elle, « il suffit de regarder le projet de loi » pour se rendre compte que l'approche québécoise a droit de cité. « Il reconnaît plusieurs approches adoptées dans ce pays », a-t-elle affirmé hier à sa sortie de la Chambre des communes.

La semaine dernière, la ministre québécoise de la Justice, Linda Goupil, a soutenu que l'approche préventive préconisée par le Québec était menacée par le projet de loi fédéral qui défend des mesures punitives envers les jeunes contrevenants.

Le projet de loi fédéral, parrainé par la ministre McLellan, doit éventuellement remplacer la loi actuelle sur les jeunes contrevenants.

Le Québec a adopté une approche douce avec les jeunes délinquants contrairement à une méthode plus musclée dans certaines provinces de l'Ouest canadien. L'efficacité de cette méthode est démontrée par le fait que Québec affiche le plus faible taux de criminalité juvénile et le plus faible taux d'incarcération de jeunes au Canada, a fait valoir Mme Goupil.

Celle-ci a donc demandé à son homologue d'Ottawa de modifier son projet de loi afin de permettre que soit maintenu « le modèle québécois ».

Mme McLellan a refusé de commenter les raisons qui poussent Mme Goupil à s'opposer au projet de loi. Elle a noté qu'elle n'avait eu aucune représentation de sa part jusqu'à maintenant.

Mme McLellan l'a invitée à témoigner devant le comité parlementaire de la justice pour étayer son point de vue.

Pour sa part, le critique bloquiste en matière de justice, le député Michel Bellehumeur, a contredit Mme McLellan. « Elle nous parle de flexibilité mais si on regarde le projet de loi de façon très minutieuse, on voit qu'au niveau d'un article à l'égard des peines, il faut qu'il y ait une conformité à travers le Canada », a-t-il dit.

Il invite donc la ministre, si « elle est de bonne foi », à se mettre à table et à réécrire le projet de loi.

Pour M. Bellehumeur, Ottawa doit agir puisqu'il y a consensus au Québec : les juges, les avocats, les intervenants sur le terrain estiment tous qu'il faut refuser l'approche fédérale à l'égard des jeunes contrevenants.

ROLEX
of Geneva

Lady Datejust
en acier et or 18 carats

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
Vente et service technique

2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve • 845-4651

L'ÉQUIPE SPINELLI TOYOTA

Spinelli a des prix d'enfer

Utilisez votre échange pour diminuer vos mensualités

209\$/m. 0\$ acompte Tercel CE	239\$/m. Automatique Air climatisé 1199\$ acompte Corolla VE	309\$/m. 1999\$ acompte Camry LE
Financement à l'achat 2,8% 48 mois	0\$ comptant disponible	479\$/m. 4999\$ acompte Avalon XLS
		289\$/m. 36 mois 899\$ acompte Rav-4 4RM

NOTRE ENGAGEMENT D'ÉQUIPE
Meilleur prix garanti • Privilèges d'échange • Primes fidélité • Meilleur service garanti

SPINELLI FAIRVIEW TOYOTA
10 Auto Plaza, Pointe-Claire
514 694-1510
1 800 326-1510

www.spinelliauto.com

SPINELLI LEXUS TOYOTA
561 boul. Saint-Joseph, Lachine
514 634-7171
1 800 352-6111

De 900\$ vous devez avoir : Transport et préparation inclus. Bail de location 48 mois. Limite de 96 000 km pour Tercel, Corolla, Camry et Avalon, 54 000 km pour Rav-4. 0,10 \$/km extra pour Rav-4, Camry, 0,15\$/km extra pour Avalon et 0,07 \$/km extra pour Tercel et Corolla. Immobilisation, taxes et assurances en sus. Cette offre s'adresse aux particuliers agréés. Dépôt de sécurité ou dernier paiement requis. Offre valide sur véhicules en inventaire seulement. * Financement de 2,8 % jusqu'à 48 mois sur la plupart des modèles. ** Certaines conditions s'appliquent.

Les fenêtres VIMAT #1 AU QUÉBEC, VOICI POURQUOI!

Portes d'acier
34 pouces, peinture blanche des 2 côtés garantie 10 ans. Murs d'un double coupe-froid. Cadre 7" recouvert de vinyle à l'intérieur.

365\$ 375\$ 395\$

1 068 modèles disponibles

Fenêtre coulissante thermos
avec verrou anti-effraction
Thermos garantis 10 ans contre le dessèchement. Cadre 7" en pin recouvert de vinyle blanc. Aucun entretien extérieur. Double coupe-froid. Moustiquaire incluse.

Dimensions L X H	Prête à installer	Avec installation
33" X 37 1/2"	127\$	256\$
37 1/2" X 45 1/2"	155\$	284\$
45 1/2" X 45 1/2"	172\$	302\$
53 1/2" X 53 1/2"	204\$	333\$

Cadre de 7"

Fenêtre à battant traditionnelle
PVC Blanc, garanti 20 ans. Moustiquaire incluse.

A partir de **127\$**

Service d'installation garanti 10 ans

Nouvelle porte-patio
haut de gamme à panneaux isolants.
Barre de sécurité et verrou double action. Cadre 7" recouvert de vinyle blanc extérieur. Thermos garantis 10 ans contre le dessèchement. Moustiquaire incluse.

5 pieds **712,80\$**
6 pieds **750,60\$**

Dimensions L X H	Régulière	HAUT DE GAMME
33" X 37 1/2"	231\$ / 360\$	250\$ / 379\$
37 1/2" X 45 1/2"	250\$ / 379\$	270\$ / 399\$
45 1/2" X 45 1/2"	268\$ / 397\$	290\$ / 419\$
53 1/2" X 53 1/2"	303\$ / 432\$	327\$ / 456\$

Cadre épais pour mur de 7" à 9" au même prix. 1 ouvrant. Carrelage en sus.

Fenêtre en bois
PVC Blanc garanti 20 ans. Moustiquaire incluse.

Dimensions L X H	Prête à installer
68" X 53 1/2"	436\$
82" X 61 1/2"	507\$
90" X 69 1/2"	560\$

Cadre de 4", 1 ouvrant. Carrelage en sus.

LES FENÊTRES VIMAT

1 800 567-1141 E-mail: vente@vimat.qc.ca

Terrebonne	Ville St-Laurent	St-Hubert	Lavaltrie	St-Comit
1015, A. de Glace (450) 471-1141	115, Grande (514) 342-6191	3431, boul. Taschereau (450) 445-2780	200, A. des Indes (450) 586-3362	13500, route 158 (450) 431-0940

L'HYPOTHÈQUE QUI VOUS FAIT UN CHÈQUE

MON 3%* EST TRÈS CONFORTABLE

À la Banque Laurentienne, si vous contractez ou transférez un prêt hypothécaire, nous vous remettons instantanément jusqu'à 3% du montant de votre prêt. À vous de décider comment vous vous gâterez. Cette offre se termine le 31 juillet 1999. Pour en savoir plus, passez nous voir à une succursale de la Banque Laurentienne.

BANQUE LAURENTIENNE

1 800 BLC~1846

* Pourcentage de remise applicable au terme fermé de sept (7) ans. La remise en argent est calculée en fonction du montant de votre prêt hypothécaire. Le pourcentage accordé est en fonction du terme choisi. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre et est sujette à l'approbation du crédit par la Banque.

Politique

Les Canadiens sont de plus en plus endettés

Le taux d'endettement dépasse maintenant 100% du revenu total disponible

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Malgré une amélioration générale de l'économie, les Canadiens n'arrivent pas à se mettre de l'argent de côté et sont forcés de s'endetter toujours davantage. La situation est à ce point critique que près du tiers des Canadiens n'auraient pas de quoi subvenir à leurs besoins plus d'un mois s'ils perdaient leur emploi, révèle le Conseil canadien de développement social (CCDS) dans son nouveau rapport intitulé « Indice de sécurité personnelle 1999 ».

Les Canadiens sont néanmoins en meilleure santé qu'il y a 15 ans, ils risquent moins de se blesser au travail et disposent, en général, d'un peu plus d'argent une fois payés les impôts, les dettes et les biens de consommation courante.

Compilé à partir de sondages et au moyen d'une nouvelle méthodologie, le rapport s'attarde au bien-être physique des Canadiens, à leur perception de la sécurité de leur

milieu, des services sociaux de l'État et aussi à leur situation financière en général.

C'est précisément à ce dernier chapitre que le tableau s'assombrit dans le pays classé numéro un par l'ONU depuis quelques années.

« Avec des revenus disponibles stagnants ou en baisse, bien des Canadiens se sentent désormais serrés avec une plus grande partie de leur paye servant à payer les in-

térêts de leur dette ménagère », écrit l'auteur du rapport, le Dr Pierre Laliberté, économiste au sein de cet organisme consultatif du gouvernement fédéral.

Première conséquence, les économies des familles canadiennes ont fondu comme neige au soleil, soutient le Conseil. Du milieu des années 80 à 1998, le taux d'épargne est passé de 15 % du revenu annuel disponible à zéro.

Par effet d'entraînement, poursuit le Dr Laliberté, les Canadiens utilisent maintenant de plus en plus fréquemment leur marge de crédit pour joindre les deux bouts et non pour acheter des biens de consommation.

Suivant cette logique, le taux d'endettement augmente: il est passé de 56 % du revenu total disponible en 1984 à un peu plus de 100 % l'an dernier. C'est au Canada, parmi les pays du G-7, que le taux d'endettement grimpe le plus rapidement, note encore le rapport.

Et comme l'argent sort à mesure — et souvent même plus vite — qu'il n'entre, les Canadiens sont incapables d'épargner pour se prémunir des coups durs ou prévoir leur retraite.

Parmi le groupe d'âge composant la main-d'oeuvre active, 30 % des Canadiens seraient sans le sou après seulement un mois s'ils perdaient leur emploi; 47 % pourraient épuiser leurs épargnes (comptes bancaires et REER, selon de l'étude) jusqu'à six mois et un faible 9 % des Canadiens ont de quoi tenir un an.

Ironiquement, le rapport du CCDS révèle en outre que 60 % des Canadiens n'ont pas confiance dans la capacité des programmes de soutien de revenu, comme l'assurance-emploi, de les maintenir s'ils se retrouvaient au chômage.

La lutte contre le déficit et l'inflation menée par le gouvernement fédéral depuis quelques années

n'est pas étrangère à l'effritement de la confiance des contribuables en leurs programmes sociaux, avance Pierre Laliberté.

« Dans les neuf dernières années, écrit-il, des changements radicaux au régime d'assurance-emploi ont considérablement diminué le nombre de chômeurs admissibles aux prestations et les prestations ont elles-mêmes été réduites. C'est un signe inquiétant de voir le filet social se désintégrer en période de profonde insécurité économique. »

À propos d'insécurité, le Conseil canadien de développement social a découvert dans ses consultations que seulement la moitié des Canadiens au sein de la main-d'oeuvre active pensent qu'ils pourraient trouver un emploi équivalent dans les six mois s'ils devaient perdre leur emploi actuel.

Elle a des hallucinations,
assume difficilement
sa vie affective et
sa sexualité.
Pourtant,
vous serez
fou d'elle !

ALLY McBEAL



Première
ce soir 20 h



Le réseau d'ici

CLUB TAPIS DECOR

SPÉCIAL INVENTAIRE

TAPIS commercial	0.66 \$ pi. car.
TAPIS berbère	1.35 \$ pi. car.
TAPIS peluche	1.49 \$ pi. car.

12* MOIS SANS INTÉRÊTS

VENTE 3 pour 1*

Vous obtenez :

- 1 — Tapis 1re qualité
- 2 — Sous-tapis gratuit
- 3 — Installation gratuite

SUPER CHOIX DE CARPETTES À MOTIFS

3645, boul. St-Joseph Est, Montréal 729-0891
(entre boul. St-Michel et boul. Pie IX)



Voici 5 raisons importantes de faire entreposer votre fourrure chez nous.

1. **La crédibilité** • Holt Renfrew et Birger Christensen cumulent plus de 250 ans d'expérience en matière de fourrure.
2. **Le service** • Nos experts vous aideront à évaluer les soins que requiert votre fourrure.
3. **La qualité** • Vous recevrez un service attentionné digne de vos attentes.
4. **La valeur** • Toute comparaison faite, vous obtenez chez nous un meilleur rapport qualité-prix.
5. **La paix d'esprit** • Pas de mauvaise surprise : vous avez l'assurance de retrouver votre manteau là où vous l'aviez laissé.

HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne (514) 842-5111

JOURNÉE D'AFFAIRES COMPLÈTE.
NUIT DE PASSION À LA MAISON.



Avec plus d'allers-retours que tout autre transporteur aérien vers les grandes villes du Québec, et le plus de vols sans escale, nous vous offrons la souplesse de planifier le voyage d'affaires parfait. Car la perfection, en fin de journée, c'est de pouvoir étreindre la personne qu'on aime.



airNova
airAlliance

Journées d'affaires complètes à Ottawa, Québec, Sept-Îles, Bagotville, Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Mont-Joli/Rimouski, Baie-Comeau, Halifax, Moncton, Fredericton, New York, Hartford et à d'autres villes du Canada et des États-Unis.

Logiciels, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Souriez, clic... retouchez !



André Mondoux

collaboration spéciale

Depuis les deux dernières années, la photographie numérique a connu un essor remarquable. L'augmentation des performances des appareils photo de même que la percée des imprimantes à jet d'encre couleur ont joué un rôle favorable dans l'acceptation de la photographie numérique. Un autre facteur a également favorisé l'émergence du phénomène : les logiciels de retouches photographiques. Je vous propose donc de jeter un coup d'oeil à deux de ces produits : IBM PerfectPhoto et Microsoft Picture It 99.

Mettant à profit la norme TWAIN, PerfectPhoto et Picture It peu-

vent automatiquement transférer des images en provenance des appareils photographiques ou des scanners. PerfectPhoto, afin de faciliter la gestion des images et de coller de plus près à la réalité photographique, utilise la métaphore de l'album dans lequel l'utilisateur sauvegarde ses photos. Un avantage des deux logiciels de retouches est qu'ils peuvent également servir d'outils de conversion dans la mesure où ils peuvent sauvegarder sous d'autres formats graphiques.

Plus vrai que nature...

Pour modifier les images, PerfectPhoto et Picture It 99 proposent deux types de fonctions : les retouches photographiques et les effets spéciaux. La première catégorie joue le rôle d'une véritable trousse d'outils photographiques. Caprice du flash, oncle Georges a encore les yeux couleur rouge sang ? La photo de mariage de vos grands-parents est baroloée d'égratignures ? Les logiciels de retouches peuvent automatiquement corriger ces irritants courants. Picture It 99 offre même une fonction pour effacer les rides ! (O vanité, quand tu nous tiens...)

En plus de ces fonctions, les

deux logiciels offrent également une panoplie d'outils de correction d'images permettant notamment à l'utilisateur de modifier le contraste, la luminosité, la température de couleur, la transparence, la netteté, etc.

Sur mesure

PerfectPhoto et Picture It 99 ont des fonctions pour appliquer des effets spéciaux : modifier les contours, appliquer des filtres déformants ou des effets artistiques (transformer en peinture à l'huile, en mosaïque, donner l'impression de vent ou de vitesse, etc.). Cette dimension créatrice est renforcée par des fonctions permettant le découpage (formes libres ou géométriques) des images et leur présentation dans des cadres virtuels aux multiples textures et couleurs.

Un autre avantage de ces deux logiciels de retouches est qu'ils peuvent superposer des images selon le principe des couches. Grâce à un outil de découpage (la « baguette magique ») qui sert à sélectionner automatiquement les contours d'un objet d'une photo, ils peuvent donc effectuer des montages sophistiqués, comme modifier l'arrière-plan (« oui, c'est vraiment moi dans le bureau Ovale aux côtés

de mon ami Bill ») ou encore ajouter ou enlever un détail d'une image (prendre la moustache d'onde Paul et l'ajouter à tante Félicie — ou l'inverse).

Amenez-en des projets !

Le judicieux coup de marketing des fabricants de logiciels de retouche a été de les doter de modules de création pour réaliser divers projets artistiques. PerfectPhoto offre de créer des calendriers avec les images de votre choix, des images GIF animées et des diaporamas animés que l'on peut envoyer par courriel.

Pour sa part, Picture It pousse le concept beaucoup plus loin en permettant la création de calendriers personnalisés, de diaporamas, de cartes postales électroniques (qui sont en fait des documents en format HTML), de cartes de vœux, de cartes d'invitation, de couvertures de magazines, d'autocollants et d'une foule d'autres projets.

Lequel choisir ?

Si les deux logiciels offrent sensiblement les mêmes fonctions, ils sont néanmoins bien différents. Picture It 99 possède une interface de loin plus conviviale, ergonomique et attirante que PerfectPhoto. De

plus, ce dernier n'offre pas autant de profondeur dans les projets de création proposés. À sa décharge, il faut souligner qu'il s'agit de la première version de PerfectPhoto alors que Picture It en est à sa troisième.

Pourtant, PerfectPhoto marque des points, notamment sur le plan des outils de corrections et d'effets spéciaux qui sont plus nombreux et sophistiqués que ceux proposés par Picture It. Il suffira donc à IBM de persévérer et de faire mûrir un produit qui est bien parti.

Un cadeau de Computers Associates

■ Désireuse de mettre la main à la pâte dans la lutte contre les virus, Computer Associates a décidé d'offrir gratuitement une copie de son logiciel antivirus destiné aux utilisateurs individuels. InoculateIT Personal Edition peut ainsi être téléchargé sans frais à <http://antivirus.cal.com>. La licence du logiciel (pour l'instant seulement offert en anglais) donne également droit, toujours sans frais, au service de téléchargement hebdomadaire de nouveaux vaccins antivirus et à un soutien technique par courriel ou page Web. Pincez-moi quel- qu'un...

Virus Tchernobyl : l'Asie écope, les États-Unis sont épargnés

d'après AFP WASHINGTON

Les ordinateurs américains ont été largement épargnés hier par le virus informatique Tchernobyl, alors que les plus gros dégâts ont été observés jusqu'à présent en Asie, en Égypte et dans une moindre mesure en Europe, selon des experts.

Aux États-Unis, quelques dizaines d'ordinateurs seulement semblent avoir été touchés, selon une première estimation.

Le Computer Emergency Response Team (CERT) de l'Université Carnegie Mellon (Pennsylvanie) a reçu des appels de 17 organisations ou entreprises où 38 ordinateurs ont été infectés, selon Bill Pollak, porte-parole du centre spécialisé dans la détection et l'information sur les virus informatiques.

En Malaisie, les autorités boursières ont rapporté que 12 des 60 maisons de courtage du pays avaient été touchées par le virus, ce qui a ralenti les échanges à la bourse de Kuala Lumpur, selon le site d'informations technologiques Cnet. Les systèmes de secours de la Bourse ont dû être activés.

Le virus Tchernobyl a frappé plusieurs entreprises égyptiennes, causant des dégâts dont l'ampleur n'a pas encore été évaluée et forçant nombre d'employés à rentrer chez eux plus tôt que prévu.

Plusieurs systèmes informatiques ont été complètement paralysés au Bangladesh et un journaliste de News and Views a noté que « le système du magazine était en panne à cause du virus ». Des pannes de même nature ont été signalées par plusieurs opérateurs Internet du pays, notamment la compagnie Proshika.

Aux États-Unis, une grande partie des systèmes informatiques sont protégés avec des logiciels antivirus, surtout depuis l'attaque du virus Melissa fin mars.

Gordon Twilegar, responsable chez l'éditeur de logiciels Computer Associates, a indiqué que les dernières versions des produits du groupe étaient conçues pour protéger les utilisateurs contre ce virus.

Selon les experts, le virus Tchernobyl peut infecter des programmes rapidement et effacer tout le contenu d'un disque dur. Il peut également empêcher un ordinateur de démarrer. Il est apparu pour la première fois en juin 1998.

Certaines versions de ce virus se déclenchent le 26 de chaque mois et d'autres étaient programmées pour démarrer hier. Un dérivé de ce virus est également prévu pour le 26 juin, selon le CERT.

Le virus menaçait seulement les ordinateurs avec le système d'exploitation Windows 95 et 98. Le risque était qu'il s'attaque à des programmes exécutables comme le traitement de texte, qu'un utilisateur peut faire fonctionner directement, et se propager au moment de l'exécution d'un fichier infecté. Comme plusieurs programmes sont ouverts quand l'ordinateur est sous tension, Tchernobyl pouvait infecter plusieurs fichiers rapidement.

Ce virus pouvait également se télécharger via l'Internet dans le cas où un programme exécutable aurait été infecté, selon Bill Pollak du CERT.

Il frappe un mois après Melissa, dont ont été victimes de nombreuses organisations, parmi lesquelles Microsoft, Intel, Lucent et le département américain du Trésor.

Melissa, du nom d'une danseuse « topless » connue par l'inventeur du virus, attaquait les ordinateurs équipés du logiciel Word de Microsoft et ses programmes de courrier électronique Outlook et Outlook Express, utilisant principalement le courrier électronique pour se propager.

Mais alors que Melissa n'a fait qu'engorger les serveurs de courrier électronique, Tchernobyl peut coûter très cher aux entreprises qui ont perdu le contenu de leurs disques durs, soulignent les experts.

Scandinavie et technologie vont de pair

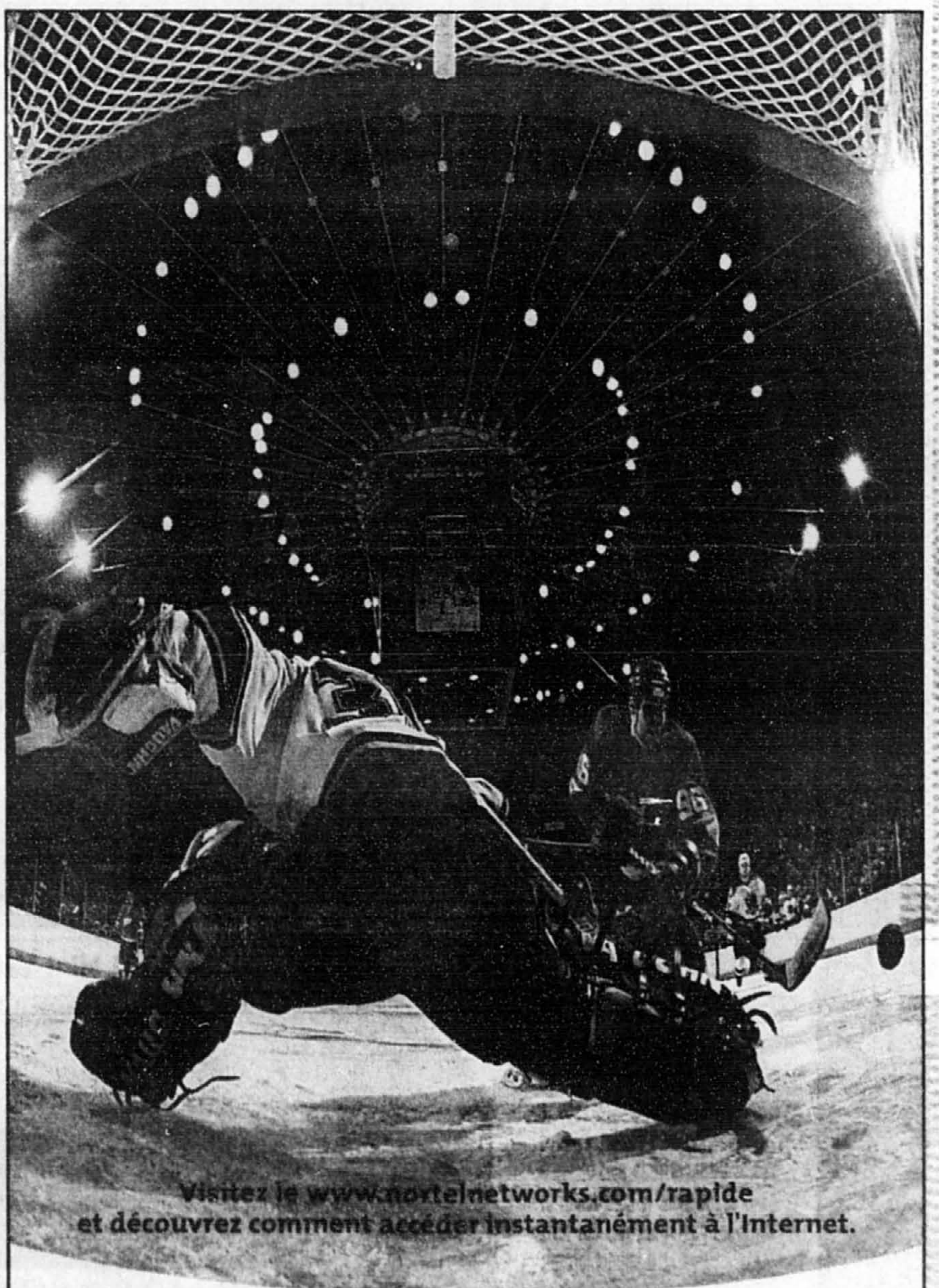
Agence France-Presse WASHINGTON

Les pays scandinaves sont ceux qui ont proportionnellement le plus de téléphones mobiles et d'accès à l'Internet, selon un rapport de la Banque mondiale publié hier sur les « indicateurs du monde en développement ».

En Finlande, 417 personnes sur 1000 ont un téléphone portable. Ce taux est de 381 pour la Norvège et de 358 pour la Suède. Suivent le Japon avec 303 téléphones portables pour 1000 habitants et Israël avec 283. Les États-Unis sont à 206 et la France à 99, selon ces statistiques qui datent de 1997.

De même pour l'accès à l'Internet, la Finlande se place en tête avec 996,13 personnes sur 10 000 disposant d'un accès, suivie des États-Unis avec 975,94 et de la Norvège avec 705,28. La Nouvelle-Zélande et la Suède arrivent en quatrième et cinquième positions avec respectivement 468,39 et 429,86 personnes. La France reste à la traîne avec 73,33 habitants sur 10 000 ayant accès à l'Internet mais fait mieux que la Grande-Bretagne.

Le rapport souligne par ailleurs que des pays d'Afrique sub-saharienne, tels que le Botswana, Djibouti et le Ghana comptent 100 % de lignes téléphoniques numériques contre une moyenne de 70 % pour les pays de l'OCDE.



Visitez le www.nortelnetworks.com/rapide et découvrez comment accéder instantanément à l'Internet.

Nortel Networks présente deux nouvelles technologies pour modems. Toutes deux vous procurent un accès direct à l'Internet et une connexion continue à des vitesses 30 fois plus rapides que les modems conventionnels à 28,8K. Un des modems utilise votre ligne téléphonique et vous offre un accès à la vitesse de l'éclair. Un modèle différent, en passant par votre câble pour la télévision, vous relie en un clin d'oeil. Vous pouvez désormais accéder instantanément à l'Internet et télécharger à la vitesse des mégabits. Fini les rebranchements à répétition, fini les attentes interminables pour télécharger. Fini les signaux occupés et les recompositions. Pour savoir qui offre notre solution technologique dans votre région, consultez le www.nortelnetworks.com/rapide aussi vite que vous le pouvez.

NORTEL NETWORKS
Ainsi communique le monde.

Le G7 veut parer au bogue de l'an 2000

Agence France-Presse WASHINGTON

Les ministres des Finances du G7 ont appelé à la mise en place de plans de rechange dans les secteurs les plus exposés au bogue de l'an 2000 afin de parer à toute éventualité, selon le communiqué publié hier à l'issue de leur réunion à Washington.

Les grands argentiers du G7 ont demandé à chaque pays de préparer pour le sommet économique de Cologne en juin une « brève déclaration » faisant le point sur la rénovation et les tests des systèmes informatiques ainsi que sur la préparation de « plans de rechange pour les secteurs critiques ».

Ils ont estimé que « les efforts devraient porter sur des plans de précaution pour parer à toute éventualité ».

ENSEMBLE BUREAUTIQUE COMPLET

1729\$
Prix membre

SUPRA ATX

- Processeur INTEL® Celeron™ 333 MHz, carte mère INTEL®
- Mémoire Mega 3.2, clavier Win 95, disque dur 4.3 Gigs / FUJITSU
- Écran Sceptre 15", carte vidéo ATI Xpert@work AGP haut-parleurs 80 W
- CD-Rom 32X Panasonic, carte de son Yamaha XG intégrée, fax USB 56K
- Winmodem, PCI, CD Windows 98 inclus, souris Microsoft IntelliMouse
- Scanner ScanJet S1200, 600 X 1200, imprimante Lasermark 1100
- Logiciel MS Works inclus
- Garantie 4 ans pièces et main-d'œuvre

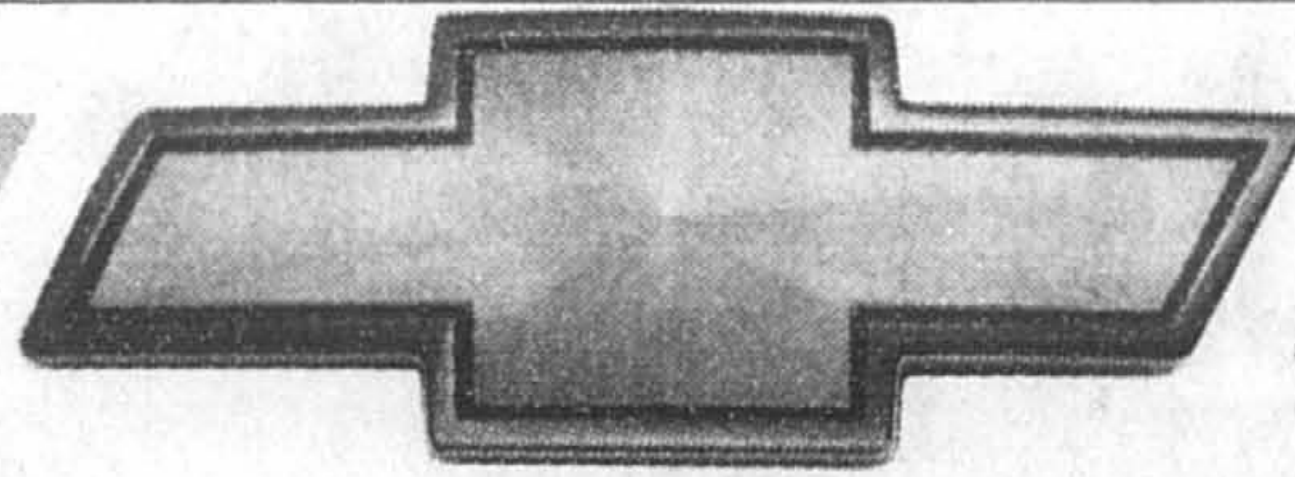
Photos non contractuelles

Le logo Intel Inside est une marque déposée. Celeron est une marque de la corporation Intel.

280, Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 1J4
(514) 985-3025

FORMATIONS INTERNET GRAND PUBLIC / ENTREPRISE

514-847-2242
www.net-village.net



L'ÉVÉNEMENT LES DURS DE DURS.



Offrez-vous nos durs de durs à prix tendre.



CAMION DE L'ANNÉE 1999 DU MAGAZINE MOTOR TREND.

SILVERADO



- Moteur Vortec V8 4 800 de 255 chevaux
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiseur
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Pont arrière autobloquant
- Freins antiblocage aux 4 roues

2,9%
à l'achat**

378\$ / mois*
location 36 mois
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Comptant	Mensualité
0 \$	473 \$
1 455 \$	428 \$
3 052 \$	378 \$

ET POUR UN TEMPS LIMITÉ, OBTENEZ LE FORFAIT ÉQUIPEMENT TOTAL POUR 16 \$ DE PLUS PAR MOIS:

- Doublure protectrice de caisse
- Protège-hayon • Marchepieds
- Protecteur de capot

268\$ / mois*
location 36 mois

Comptant	Mensualité
0 \$	328 \$
927 \$	298 \$
1 899 \$	268 \$

- Moteur 4 cylindres 2,0 litres de 127 chevaux
- Sièges pour 5 passagers
- Sacs gonflables de nouvelle génération côtés conducteur et passager
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Essuie-glace arrière

TRACKER 4 portes 4x4

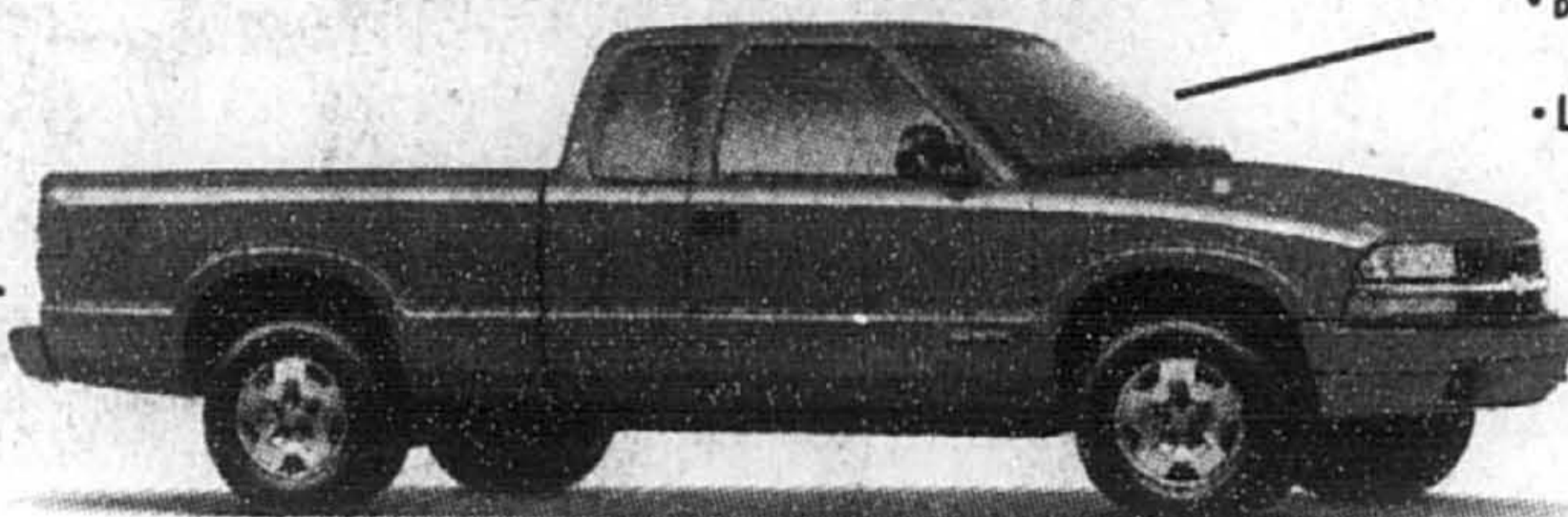


Le tout nouveau Tracker de Chevrolet: le seul utilitaire sport offrant à la fois souplesse et durabilité.



Le S-10 de Chevrolet: toute la robustesse d'un pick-up alliée à la souplesse d'un véhicule de ville.

PICK-UP S-10 3 portes 4x4



- Moteur V6 4,3 litres de 175 chevaux
- Boîte automatique 4 vitesses
- Climatiseur
- Lecteur de disques compacts
- Roues en aluminium
- Régulateur de vitesse
- Volant inclinable

298\$ / mois*
location 36 mois

2,9% à l'achat**

Comptant	Mensualité
0 \$	363 \$
1 166 \$	328 \$
2 165 \$	298 \$

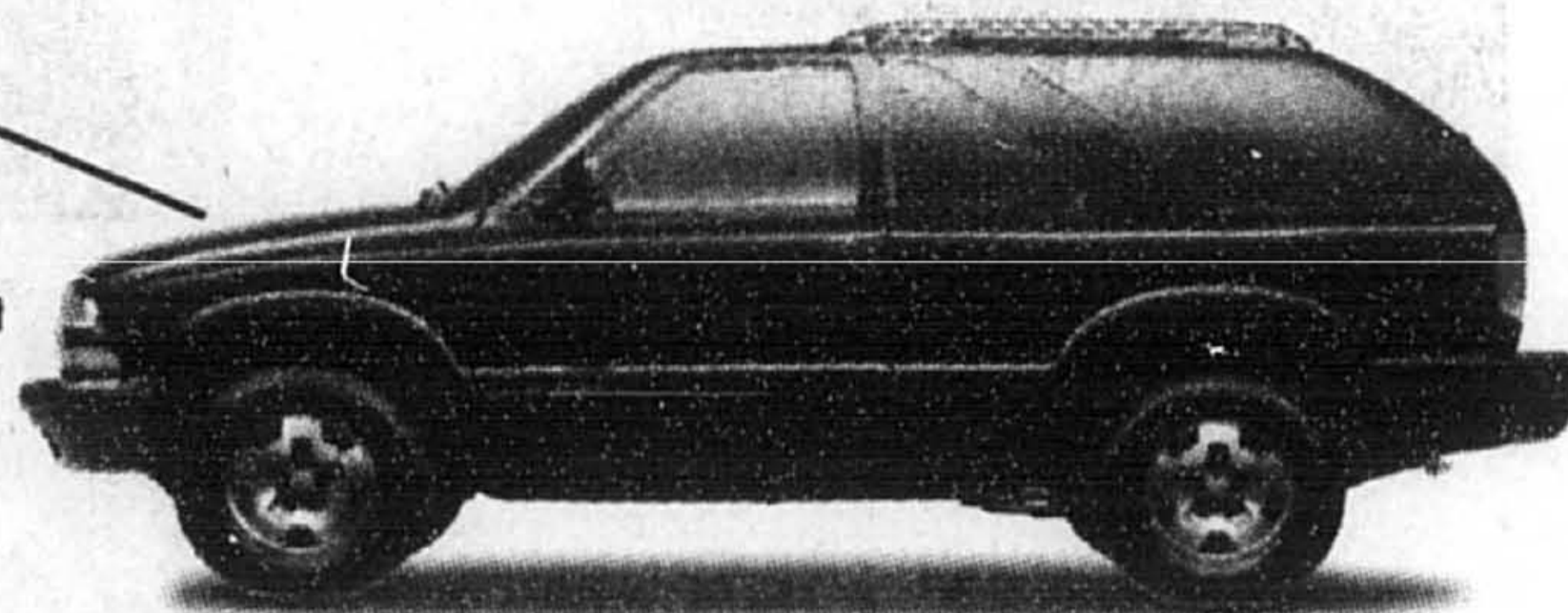
298\$ / mois*
location 36 mois

2,9% à l'achat**

Comptant	Mensualité
0 \$	398 \$
1 482 \$	358 \$
3 481 \$	298 \$

- Moteur Vortec V6 de 190 chevaux
- Boîte automatique 4 vitesses
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Pont arrière autobloquant
- Portes, vitres et miroirs à commande électrique

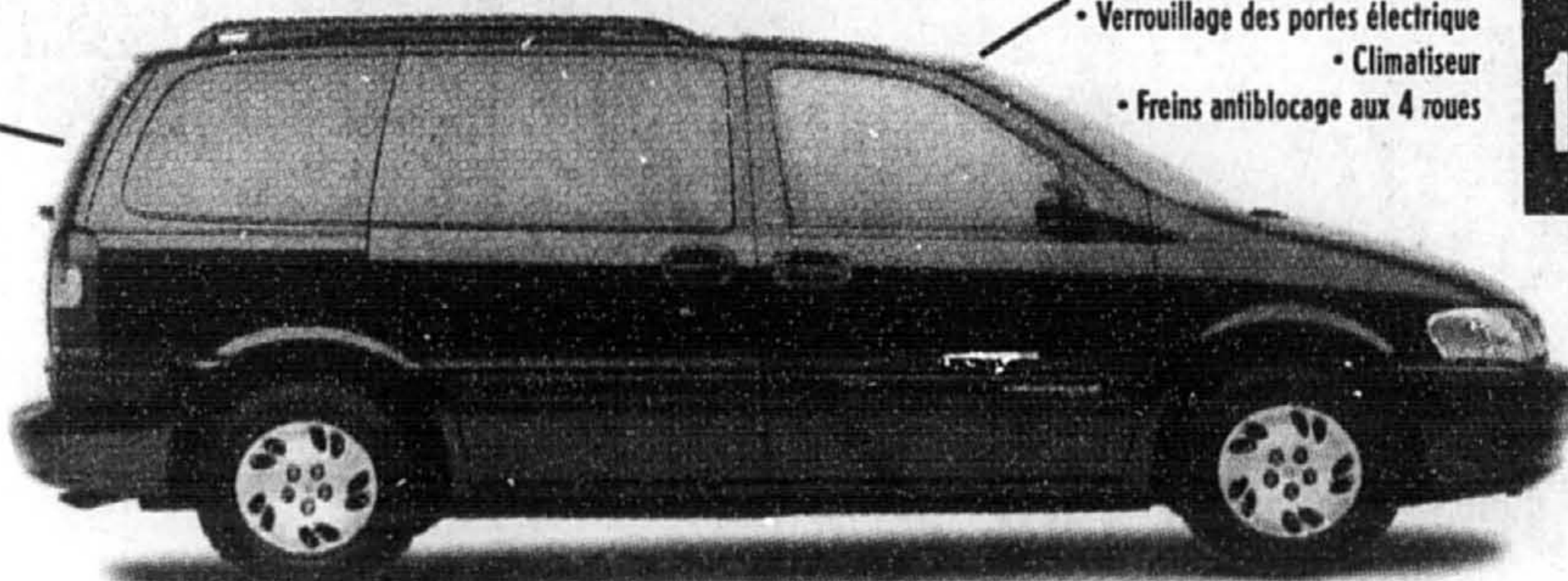
BLAZER 2 portes



Fort de ces caractéristiques, le Blazer est prévu pour faire face aux imprévus.

Et pour les plus tendres...

VENTURE Maxi Mini Van



★★★★★
La Venture de Chevrolet est le premier véhicule (voiture ou camion léger) à avoir reçu la mention cinq étoiles, l'indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors des tests d'impact latéral!

- Moteur 3,4 litres de 185 chevaux
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager types latéraux et frontaux
- Verrouillage des portes électrique
- Climatiseur
- Freins antiblocage aux 4 roues

228\$ / mois*
location 36 mois

Comptant	Mensualité
0 \$	342 \$
1 894 \$	288 \$
3 995 \$	228 \$

1,9% à la location ou à l'achat*



Offres d'une durée limitée.

L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquent aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableaux). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 475 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. **Taux de financement de 2,9% jusqu'à 48 mois à l'achat. ***Taux de financement de 1,9% jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. *Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com



Les Camions Chevrolet

